



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

Bilan
10/02/2021



Rédacteurs du bulletin
FREDON Nouvelle-Aquitaine

Jessica RODRIGUEZ
jessica.rodriguez@fredon-na.fr

Regis MISSOU
regis.missou@fredon-na.fr

Sabine LLOBET
sabine.llobet@fredon-na.fr

Directeur de publication
DRAAF/SRAL
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Diffusion

Chambre régionale d'agriculture
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2



Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine JEVI –
Edition Nouvelle-Aquitaine du
10/02/2021 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Que vous soyez particuliers, professionnels ou acteurs de collectivités : n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance et de prévention !

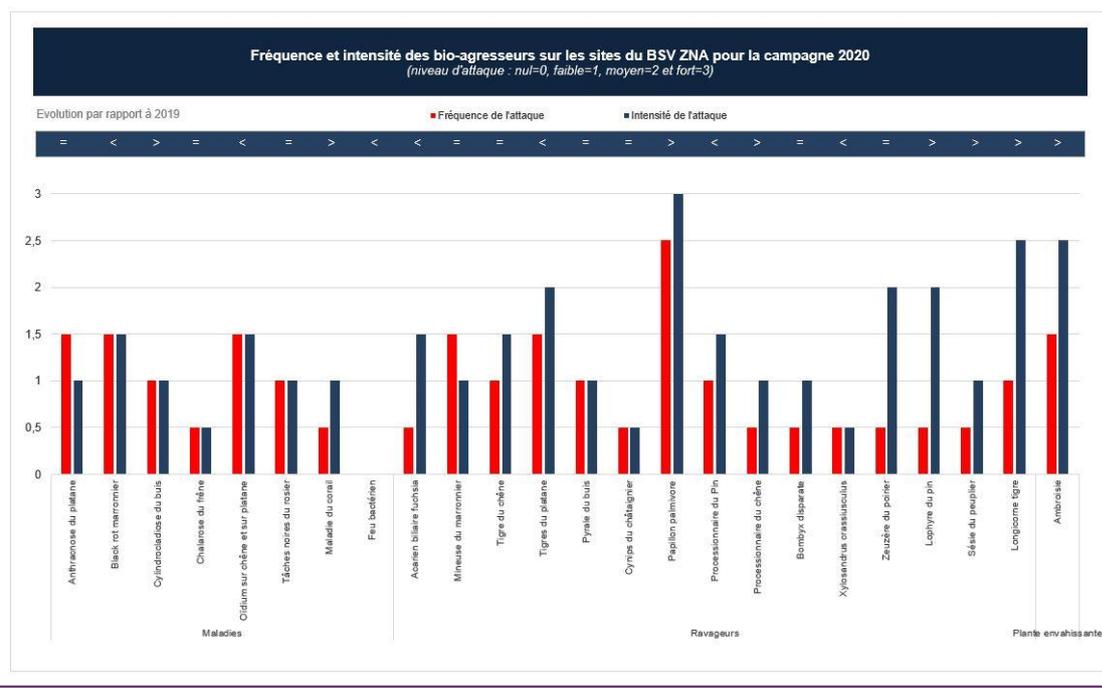
Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

Bilan de la saison 2020

En 2020, les conditions de température douces suite à un hiver plutôt clément ont été favorables à la propagation des bio-agresseurs qui ont pu réaliser plusieurs cycles biologiques.

La **fréquence** exprime la présence du bio-agresseur sur les différentes essences d'arbres avec 0 = absence, 1 = rare, 2 = régulier, 3 = généralisé à l'ensemble des observations.

L'**intensité** correspond à l'attaque sur les essences d'arbres touchés avec à 0 = nulle, 1 = faible, 1,5 = quelques arbres touchés, 2 = assez forte avec dégâts significatifs, 3 = grave avec forte incidence des dégâts sur les sujets observés et 4 = problème très sévère.

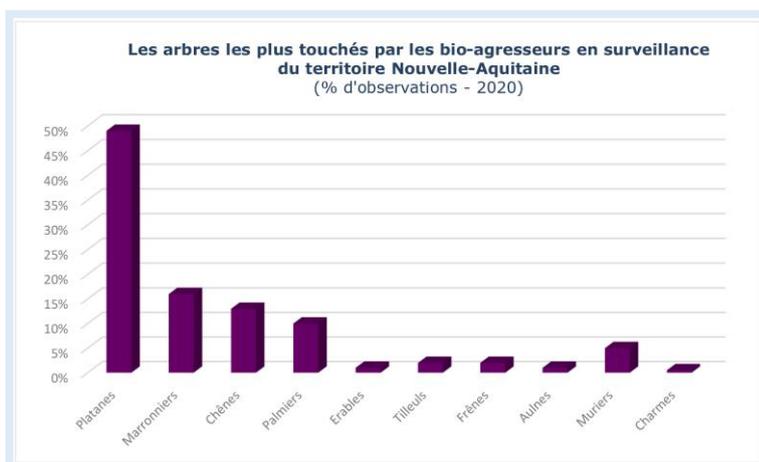
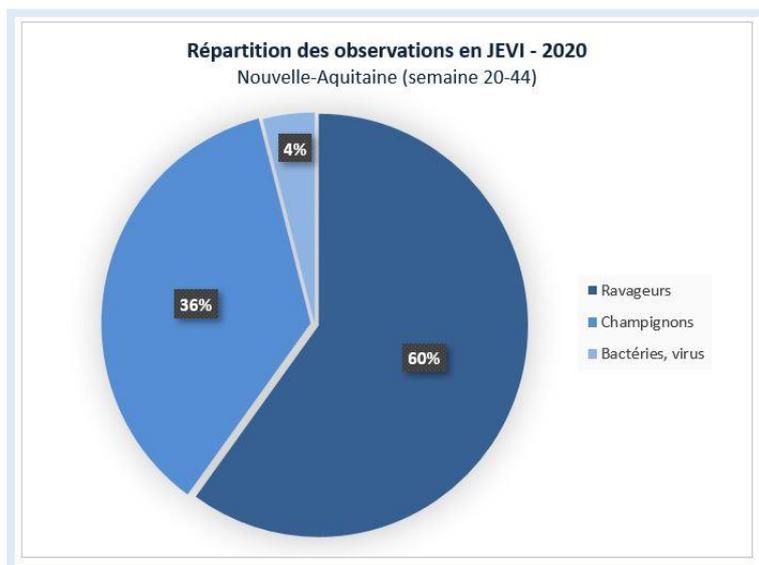


Préambule

Ce bilan BSV JEVI repose sur les observations faites par le réseau d'observateurs constitué dans le cadre de la Surveillance Biologique du Territoire de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les données ont été collectées sur une période d'observation, de début mai à fin octobre. On constate notamment en 2020 que les conditions climatiques ont été plus propices aux insectes qu'aux maladies cryptogamiques, même si les conditions humides du début du printemps leur ont été favorables.

Les essences d'arbres les plus concernées par les observations sont les platanes, les marronniers, les chênes et les palmiers (voir graphiques ci-contre et ci-dessous).



1/ Le réseau JEVI/ZNA en Nouvelle-Aquitaine

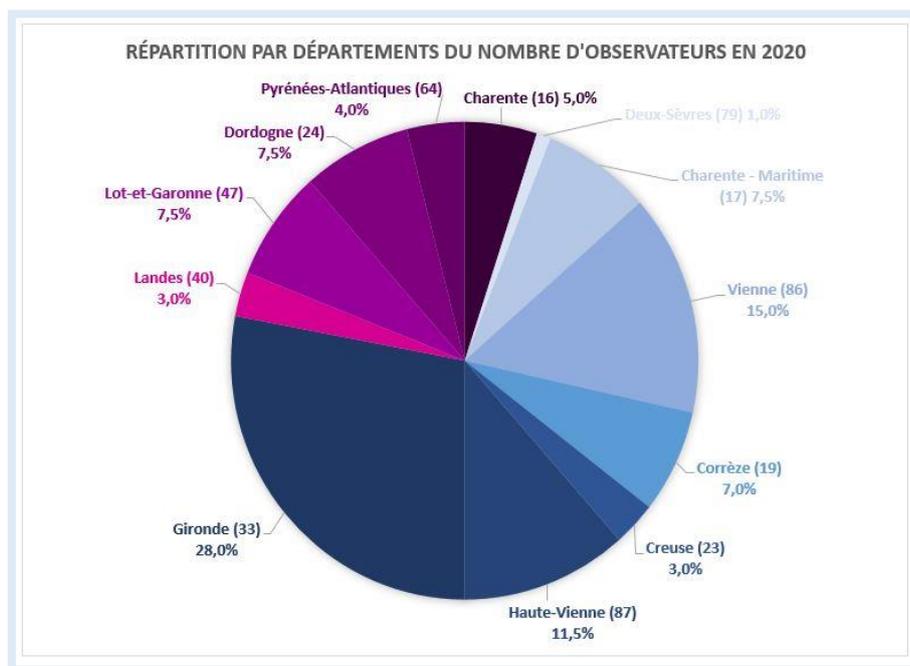
• Présentation du réseau d'observateurs en 2020 :

Le réseau d'épidémiosurveillance en Nouvelle-Aquitaine, s'appuie aussi bien sur les observations des agents des services de l'Etat et FREDON Nouvelle-Aquitaine que des particuliers et des agents des services municipaux, sur les problèmes sanitaires sur végétaux. Les informations communiquées par les particuliers sur les attaques parasitaires ou la présence de maladie sont particulièrement importantes pour l'établissement de ce bilan phytosanitaire. Elles sont à encourager et l'on remercie les contributeurs à poursuivre, à faire vivre ce réseau et à l'élargir. Les lecteurs sont donc invités à étoffer le réseau en devenant à leur tour observateur contributeur. N'hésitez pas à nous contacter :

Sabine LLOBET (sabine.llobet@fredon-na.fr) pour les départements 16, 17, 79 et 86 (05.49.62.73.53),
Jessica RODRIGUEZ (jessica.rodriquez@fredon-na.fr) pour les départements 24, 33, 40, 47 et 64 (05.56.36.60.91),
Régis MISSOU (regis.missou@fredon-na.fr) pour les départements 19, 23 et 87 (05.55.04.64.06).

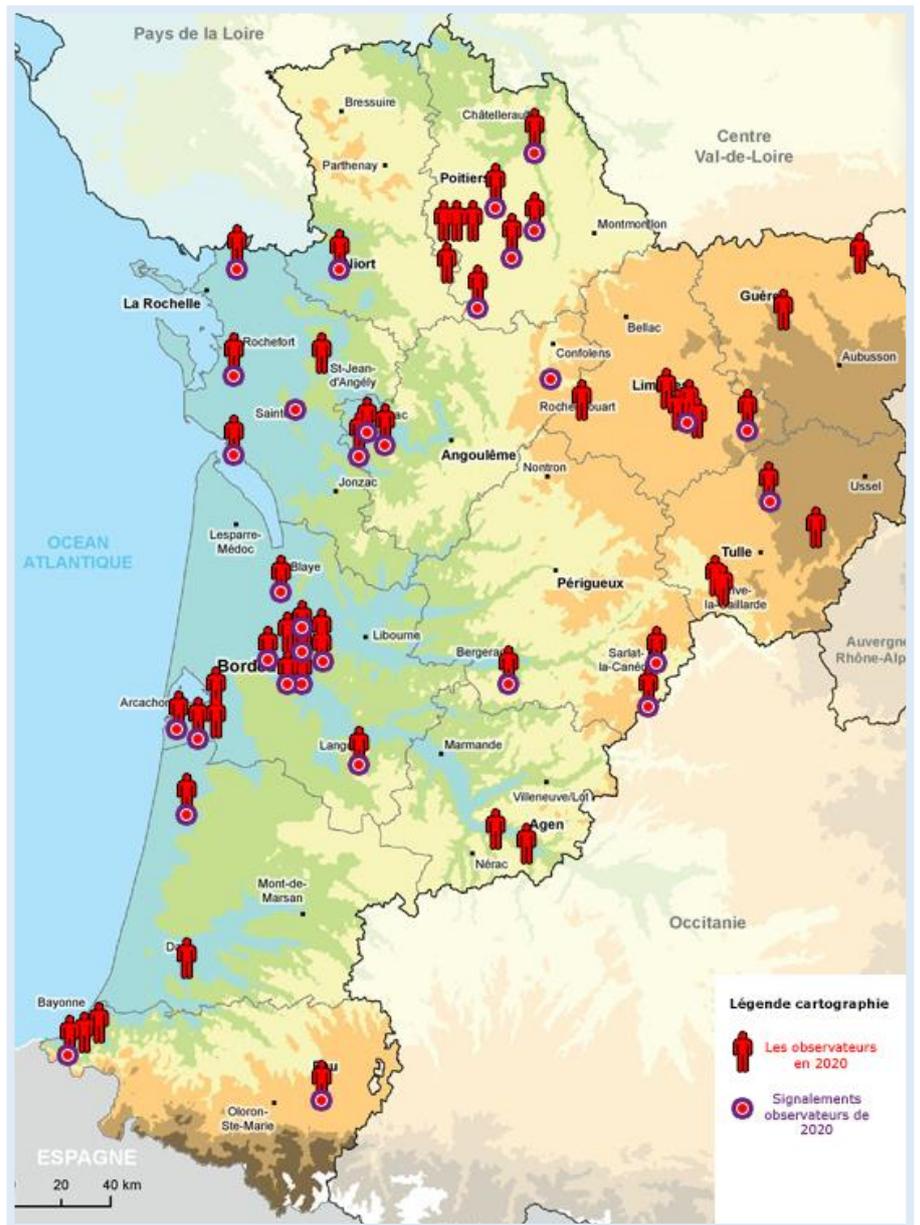
Participez au réseau en remontant des signalements :

Tout symptôme suspect sur végétaux d'ornement (arbres, arbustes...), toute suspicion d'organismes nuisibles réglementés doit être signalée à la DRAAF (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou FREDON Nouvelle-Aquitaine (contact@fredon-na.fr).



En 2020, 78 observateurs contre 46 observateurs en 2019 ont participé au réseau JEVI de Nouvelle-Aquitaine. Ils se répartissent comme indiqué sur la carte suivante. Plus de la moitié des observateurs sont issus des départements 33, 86 et 87 ainsi qu'un tiers des départements littoraux. Il est utile de renforcer le réseau en 2021 dans les départements les moins représentés. Plus d'une centaine de signalements ont été communiqués par des particuliers répartis sur l'ensemble de la région. Ces signalements sont importants, ils en sont donc vivement remerciés.

FREDON Nouvelle-Aquitaine quant à elle a conduit un total de **8341** prospections sur le territoire et **344** observations ont été remontées régulièrement par les observateurs du réseau JEVI. Sur les 8341 prospections, **1309** surveillances ont donné lieu à des observations d'organismes nuisibles.



• **Présentation des organismes suivis en 2020 :**

| Plantes exotiques envahissantes |
|--------------------------------------|
| Ambrosie à feuilles d'armoise (p.25) |
| Jussie rampante (p.27) |
| Renouée du Japon (p.27) |
| Berce du Caucase (p.28) |
| Raisin d'Amérique (p.28) |

| | | Maladies | Ravageurs | |
|-----------------------------------|---|------------------------------------|--|--|
| Suivis des bio-agresseurs en 2020 | OR (Organismes Réglementés) | Chancre coloré du platane (p.7) | Capricornes asiatiques, des agrumes (p.11) | |
| | | Xylella fastidiosa (p.7) | Aculops fuchsiae (p.12) | |
| | OCZP (Organismes de Quarantaine de Zone Protégées) | | | Rhynchophorus ferrugineus (p.13) |
| | | | | Papillon palmivore (p.15) |
| | | | | Processionnaire du pin (p.16) |
| | Liste d'alerte d'OEPP | | | Cynips du châtaignier (p.16) |
| | | | | Scolyte Xylosandrus crassiusculus (p.17) |
| | ONR (Organismes Non Réglementés) | | | Longicorne tigre (p.17) |
| | | | Dépérissement du charme (p.8) | Zeuzère du poirier (p.18) |
| | | | Maladie de la Suie de l'Erable (p.9) | Pyrale du buis (p.19) |
| | | Anthraxose du platane (p.9) | Bombyx disparate (p.20) | |
| | | Black-rot du marronnier (p.10) | Processionnaire du chêne (p.20) | |
| | | Cylindrocladiose du buis (p.10) | Mineuse du marronnier (p.21) | |
| | | Oïdium sur chêne et platane (p.10) | Tigres du platane (p.22) | |
| | | | Tigres du chêne (p.22) | |
| | | Sésie du peuplier (p.23) | | |
| | | Lophyre du pin (p.24) | | |

La signalétique présentée ci-contre vise à classer les impacts de différents bio-agresseurs. Vous la retrouverez tout au long de la lecture de ce BSV.

| | |
|----|--------------------------------------|
| € | Impact économique |
| 🏰 | Impact patrimonial / environnemental |
| ⊕ | Impact sur la santé humaine |
| 👁️ | Impact esthétique |
| 🛡️ | Impact lié à la sécurité |

• **Présentation du réseau de piégeage de *Duponchelia fovealis* :**

Duponchelia fovealis est le seul ravageur qui a pu être suivi dans le cadre du BSV en raison de la crise **Covid-19 au printemps 2020, qui a rendu compliquée l'organisation du piégeage pour les observateurs.**

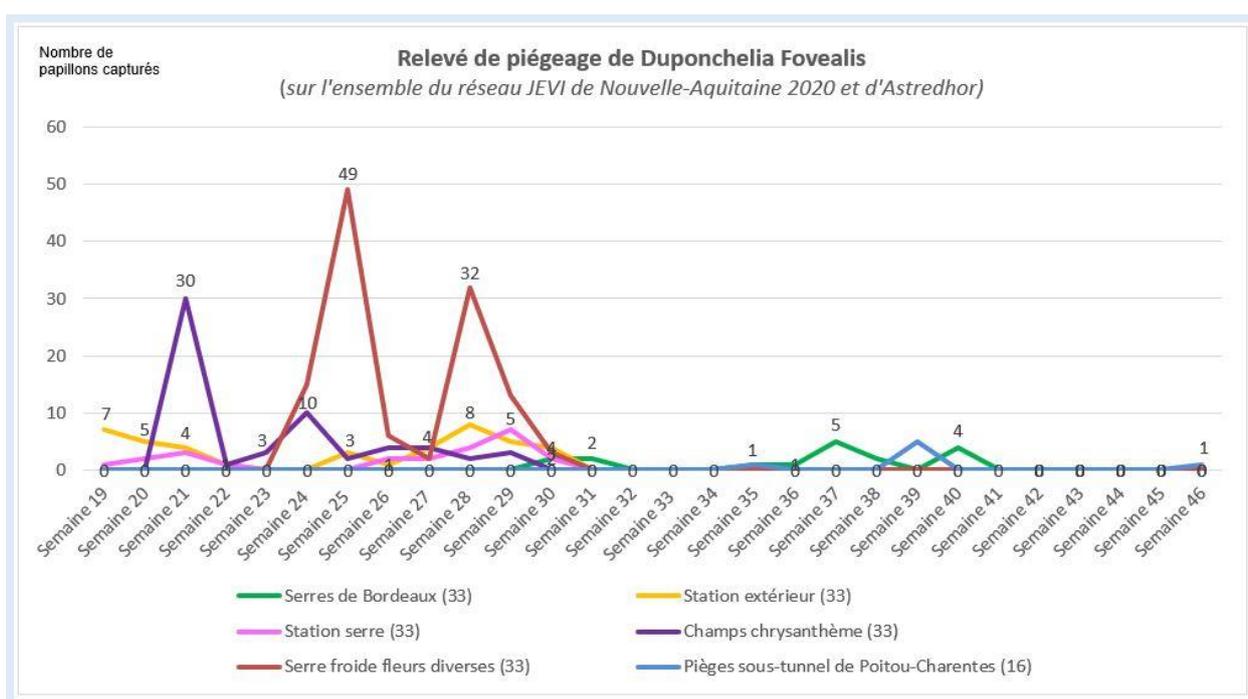
Le réseau de piégeage de *Duponchelia fovealis* repose sur un total de **9** pièges répartis sur **7** communes (dont deux en Charente) complété par le réseau mis en place par l'Astredhor impliquant **166** pièges répartis dans des serres en Gironde (33). On observe pour la plupart des sites une fin des captures début Août (semaine 32). Toutefois, on note des captures sporadiques sur deux sites jusqu'au 15 novembre (semaine 46).

Description : Ce papillon est originaire des régions méditerranéennes et des îles Canaries. Les chenilles s'attaquent à de nombreuses cultures et occasionnent des dégâts considérables en cultures ornementales sous abri notamment sur marguerite, cinéraire, gerbera, impatiens, bégonias, etc... Il lui faut 7 à 8 semaines pour passer de l'œuf à l'adulte. Les papillons de *Duponchelia fovealis* sont capables de survivre 1 à 2 semaines. S'il fait suffisamment chaud dans les serres envahies, on peut avoir jusqu'à 7 générations par an.



Papillon de *Duponchelia fovealis* piégé sur plaque engluée - 2020
Crédit photo : Philippe Pénichou - FREDON Nouvelle-Aquitaine

Rappel : le piégeage par phéromone va permettre de suivre l'évolution des populations et d'identifier les pics de vol permettant ainsi une meilleure gestion du risque et d'adapter les moyens de lutte. Les phéromones sont des signatures chimiques propres à chaque ravageur. Elles sont utilisées pour attirer les papillons mâles.

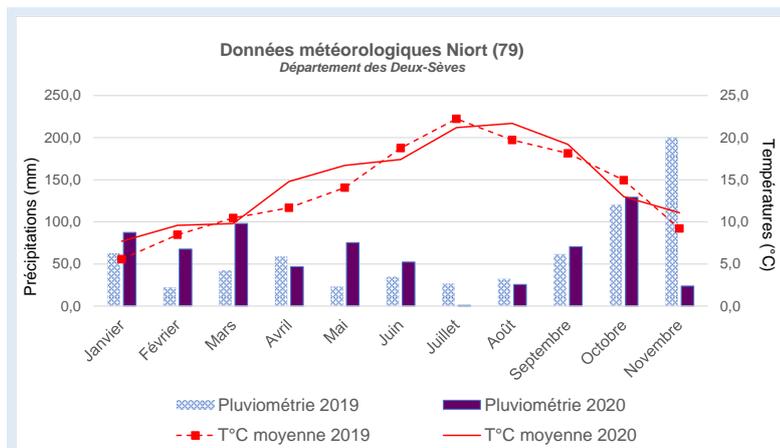
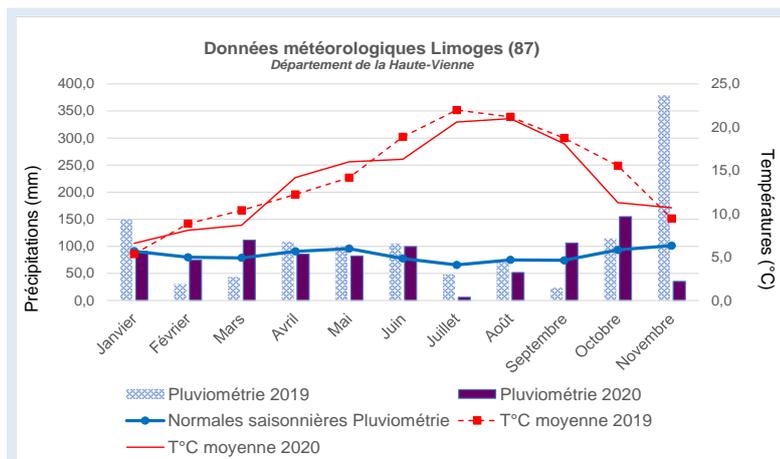
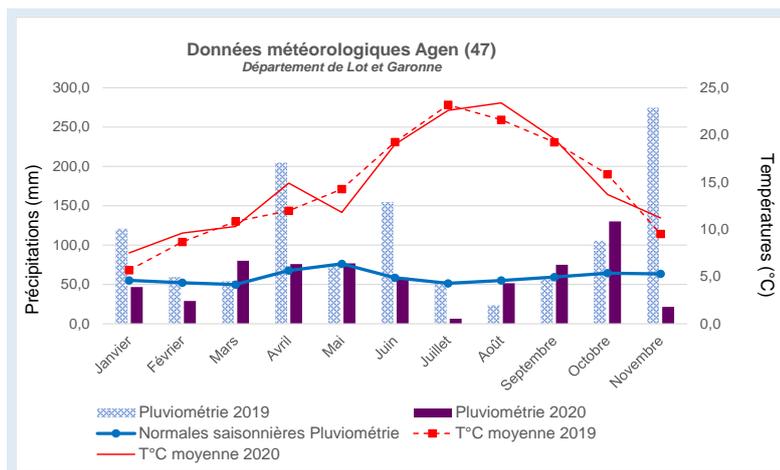


2 / Bilan climatique

Hiver 2019-2020 : Cet hiver a été le plus chaud en France depuis le début du XX^{ème} siècle. Les mois de décembre et janvier se caractérisent par des températures moyennes très clémentes et des cumuls pluviométriques mensuels en déficit. Les cumuls pluviométriques mensuels les plus élevés (dépassant très localement 120 mm) ont été relevés en Mars, globalement excédentaires par rapport aux normales pluviométriques.

Printemps 2020 : le printemps a été doux, avec un temps plus agité et frais par moment tout au long de la saison. Fin mars, après des températures avoisinant les 20°C, une vague de froid descend sur la Nouvelle-Aquitaine et la neige fait son apparition, même sur la côte charentaise (ceci n'est arrivé que deux fois durant ces 20 dernières années). Les cumuls pluviométriques mensuels étaient proches des normales voire excédentaires jusqu'en mai. En mai, les déficits pluviométriques atteignent 30 à 60% dans le Limousin, la Charente, la Dordogne et le sud du Poitou, malgré des orages et de fortes pluies. Ce printemps a été le deuxième le plus chaud au niveau national depuis 1900.

Été 2020 : Le mois de juin s'est caractérisé par des journées souvent fraîches, jusqu'à mi-juin, des pluies et des orages fréquents avec des cumuls pluviométriques mensuels plus fréquemment excédentaires que déficitaires. A partir de mi-juillet, la pluviométrie est quasi inexistante sur la Nouvelle-Aquitaine. En effet, les pluies n'ont jamais été aussi faibles depuis 60 ans. L'été 2020 fait partie des 10 étés les plus chauds depuis le début du XX^{ème} siècle.



⇒ En 2020, sur les 3 stations météorologiques, on observe un déficit des précipitations par rapport aux normales de saison sur les périodes de juillet-août (en moyenne -60 mm) et novembre à mi-décembre (en moyenne -70 mm). Ces déficits sont moins marqués (-45 mm) pour la station d' Agen-La Garenne (47). De même, les températures de l'année 2020 dépassent les normales saisonnières pour les 3 stations, à part pour le mois de juin qui est légèrement en-dessous des normales saisonnières.

Fragilisés depuis 3 ans par des températures dépassant les normales saisonnières ainsi que des stress hydriques en été et en hiver, les végétaux sont plus sensibles aux attaques des organismes nuisibles (insectes xylophages, champignons tels que *Anthostoma decipiens*, etc). Ces conditions sont également très favorables à l'arrivée de nouveaux bio-agresseurs.

3 / Maladies

• Organismes Réglementés (OR)

1) Chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*) € 🏰

Description : Le Chancre coloré du platane est une maladie réglementée. Cette maladie est causée par le champignon vasculaire *Ceratocystis fimbriata platani*, transmissible de plusieurs manières (matériel de taille, eau, connections racinaires...). Les spores du champignon pénètrent, en général, par une plaie, colonisent le système vasculaire de l'arbre et le détruisent. Celui-ci ne pouvant plus assurer son rôle, l'arbre meurt.

Les mesures de gestion obligent l'abattage de tous les arbres situés dans un rayon de 35 mètres minimum autour de chaque arbre atteint. Suite à la découverte de nouveaux foyers en 2014 et 2016, un plan de surveillance a été mis en place dans les zones « à risque », notamment à proximité des anciens foyers. **Aucun foyer n'a été détecté depuis 2017 sur l'ensemble du territoire régional.**

Mesures prophylactiques : le chancre est souvent transmis par l'intermédiaire des outils de taille ou d'entretien. Une intervention sur les platanes doit être précédée et suivie par la désinfection des outils utilisés. Enfin, tout transport de bois de platanes (y compris les petites branches) est soumis à la délivrance de PP (Passeport Phytosanitaire).



Arbre atteint par le chancre coloré, Audenge août/septembre 2016 - Crédit photo : S. Bourda – FREDON Nouvelle-Aquitaine

Cartographie des foyers assainis en Nouvelle-Aquitaine avec indication des années d'observations de la maladie - Crédit : J. Rodriguez – FREDON Nouvelle-Aquitaine

2) *Xylella fastidiosa* (Xylella fastidiosa) € 🏰 + 🕒

Cette bactérie a été détectée en France en décembre 2015 sur myrte en Corse. Depuis, elle s'est propagée sur diverses espèces méditerranéennes en Corse et sur le littoral de la région PACA. On observe actuellement 350 foyers. En 2020, un nouveau foyer a été détecté en Occitanie dans une pépinière située à proximité de Carcassonne (11) sur lavande.

Observations du réseau : **Aucun foyer n'a été détecté en 2020 sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.**



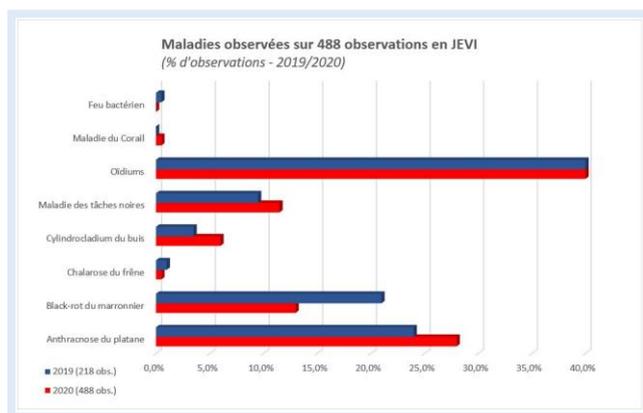
Symptômes de Xylella fastidiosa sur olivier - (Crédit photo : OEPP Global D.)

• Organismes Non Réglementés (ONR)

| | Les maladies non réglementés observés en 2020 (ONR) | Proportion d'observations 2020 | Indice du niveau d'attaque | | | | Indice Fréquence 2020 | Indice Gravité 2020 | obs./Rav. 2019 | Moyenne Intensité d'attaque 2019 | Indice Fréquence 2019 | Indice de gravité 2019 - 2020 | | |
|----------|---|--------------------------------|----------------------------|-----|-----|----|-----------------------|---------------------|----------------|----------------------------------|-----------------------|-------------------------------|----------------------------------|---|
| | | | nb total obs. | 1 | 2 | 3 | | | | | | | Moyenne Intensité d'attaque 2020 | |
| Maladies | Observations maladies confondues | 100% | 488 | 285 | 123 | 80 | 1 | | | | | | | |
| | Anthracnose du platane | 28,0% | 136 | 114 | 16 | 6 | 1 | 1,5 | 3 | 24,0% | 1 | 1,5 | 3 | = |
| | Black-rot du marronnier | 13,0% | 64 | 29 | 9 | 26 | 1,5 | 1,5 | 2 | 21,0% | 2 | 1,5 | 3 | < |
| | Chalarose du frêne | 0,5% | 1 | 0 | 1 | 0 | 0,5 | 0,5 | 0 | 1,0% | 0,5 | 0,5 | 1 | = |
| | Cylindrosporiose du buis | 6,0% | 30 | 22 | 4 | 4 | 1 | 1 | 1 | 3,5% | 0,5 | 0,5 | 1 | > |
| | Maladie des tâches noires | 11,5% | 57 | 32 | 23 | 2 | 1 | 1 | 2 | 9,5% | 1 | 1 | 1 | = |
| | Oïdiums | 40,0% | 197 | 85 | 70 | 42 | 1,5 | 1,5 | 3 | 40,0% | 2 | 2 | 3 | < |
| | Maladie du Corail | 0,5% | 3 | 3 | 0 | 0 | 1 | 0,5 | 0 | 0,0% | 0 | 0 | 0 | > |
| | Feu bactérien | 0,0% | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,5% | 0,5 | 0,5 | 0 | < |

En 2020, l'antracnose du platane et l'oïdium sont les plus observées en Nouvelle-Aquitaine. L'intensité des attaques de black-rot du marronnier a en revanche baissé.

Sur un total de **488** observations, on constate une augmentation de maladies cryptogamiques suite aux conditions humides du printemps, comme les tâches noires du rosier, l'oïdium, l'antracnose du platane et l'apparition d'*Anthostoma decipiens* et la maladie du corail.



1) Dépérissement du charme (*Anthostoma decipiens*)



Description : Ce champignon aussi appelé maladie du corail est courant sur bois mort et peut se comporter en parasite de faiblesse suite à des épisodes de sécheresse. Il est notamment associé au "déclin du charme" en Italie où les dépérissements ont commencé il y a plus de 15 ans dans certaines régions. Il a également été signalé en Iran à partir de 2014, les dépérissements ont été particulièrement importants à la suite de la sécheresse de 2017. Il se développe sur l'écorce extérieure en formant des pustules rouges et brillantes sur le tronc et les charpentières.

Observations du réseau : Cette maladie est signalée par la ville de Châtelleraut (86) et par un particulier sur la commune de Migné-Auxances (86). En septembre 2019, la ville de Châtelleraut a abattu 40 charmes. Le particulier a également abattu l'un de ces charmes mais deux autres charmes ont développé les mêmes symptômes.

Symptômes d'*Anthostoma decipiens*, à Migné-Auxances (86)
le 17/09/2019 - Crédit photo : R. Schneckonig



En 2020, ce champignon a été observé dans les espaces verts de Saintes (17).

La fréquence et l'intensité sont inférieures à 2019. La pression de cette maladie est supérieure à 2017. Celle-ci a pris de l'ampleur lors des périodes de canicule en 2018 et 2019.

2) Maladie de la suie sur érables (*Cryptostroma corticale*)



Description : Outre le dessèchement de rameaux, on note un enroulement et la chute des feuilles en été, les symptômes caractéristiques de cette maladie sont l'écorce qui se boursoufle et se détache facilement laissant apparaître alors une couche de suie noire et une coloration anormale brun-verdâtre à jaune. Cette maladie se développe après des étés chauds et secs.

Observations du réseau : Cette maladie a été signalée par les villes de Poitiers et de Châtelleraut dans la Vienne (86). La ville de Poitiers a abattu 70 arbres en 2018 et 180 en 2019 (certains arbres marqués ont été abattus en février 2020). Les arbres atteints par la maladie sont des *Acer pseudoplatanus* situés dans des espaces boisés de la commune. En 2019, un gros sujet d'*Acer campestre* situé dans le parc des Prés Mignons a également été touché. La maladie s'est développée en tant que parasite secondaire sur un arbre déjà affaibli. A Châtelleraut, la maladie s'est déclarée sur des jeunes sujets dans les espaces boisés de la commune et 5 arbres dans des parcs. La commune a dû abattre une cinquantaine d'arbres.

Ce champignon entraîne un dépérissement de l'érable mais il est également **responsable de troubles respiratoires par inhalation chez l'être humain** (possibilité de crises d'asthme sévère). Il est nécessaire de se protéger lors des manipulations des arbres atteints (masque à cartouche et combinaison).



Maladie de la suie à Poitiers
(Crédit photo : H. Hantzberg - FREDON Nouvelle-Aquitaine)

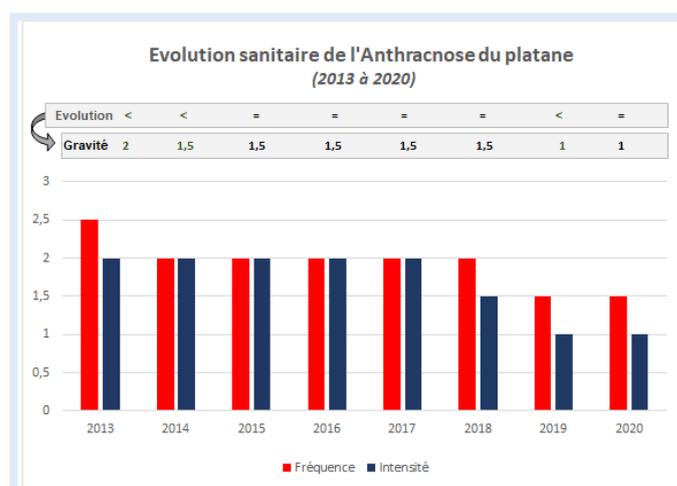
En 2020, la fréquence et l'intensité sont inférieures à 2019. La pression de cette maladie est supérieure à 2017. Celle-ci a pris de l'ampleur lors des périodes de canicule en 2018 et 2019.

3) Anthracnose du platane (*Apiognomonia veneta*)



Symptômes : Nécroses le long des nervures des feuilles, pouvant s'étendre au pétiole. Les premiers symptômes apparaissent en mai et ont été présents jusqu'en juin. La maladie s'est développée puis s'est ensuite stoppée dès que les chaleurs sont arrivées en été.

Observations du réseau : Malgré peu d'évolution au cours du temps, l'anthracnose est un peu moins présente depuis quelques années suite à des périodes caniculaires estivales.



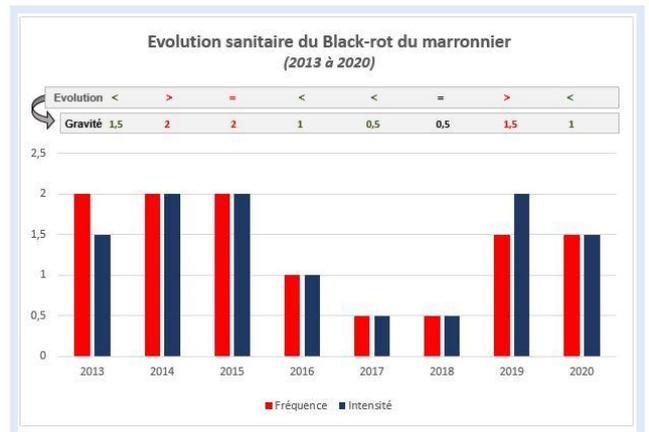
L'anthracnose du platane est régulièrement observée au sein des espaces verts. La pression de ce champignon est de **moyenne à forte en 2020. La fréquence et l'intensité sont égales à 2019** suite à une pluviométrie élevée et des épisodes caniculaires en été, qui ont stoppé sa progression.

4) Black-rot du marronnier (*Guignardia aesculi*)



Description : Le champignon passe l'hiver dans les couches de feuilles restées au sol et fructifie en libérant des spores lors des **températures printanières comprises entre 15°C et 20°C** et en période de pluie. Les périodes favorables à son évolution se situent de mars à mi-juin en Nouvelle-Aquitaine, avec des **printemps pluvieux et des températures fraîches**.

Plusieurs signalements ont été faits cette année. **La fréquence et l'intensité sont légèrement inférieures à 2019.**



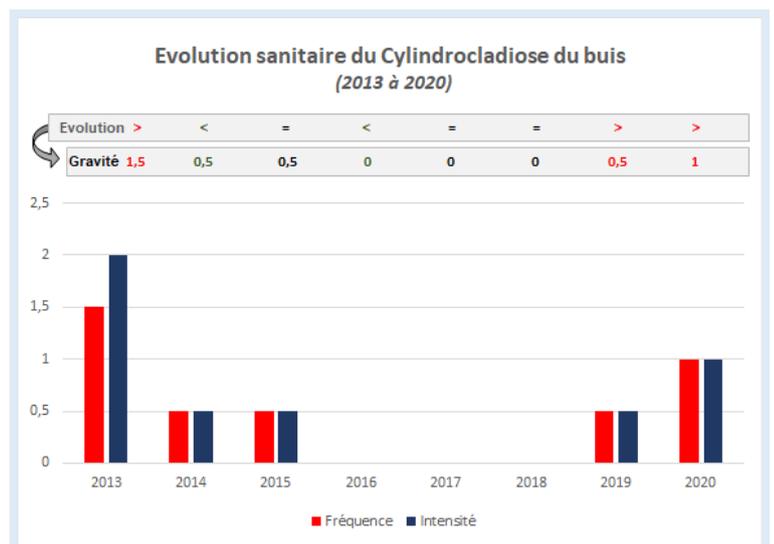
5) Cylindrocladiose du buis (*Cylindrocladium buxicola*)



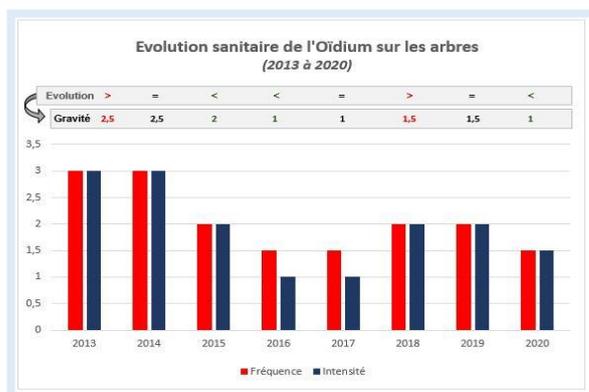
Description : Pendant l'hiver, ce champignon se conserve sous forme de spores. La température optimale pour sa croissance est de 25°C, avec la présence d'un film d'eau sur les rameaux et les feuilles.

Symptômes : La maladie se caractérise par l'apparition de **taches rouges concentriques sur les feuilles** et de tirets noirs sur les rameaux. Lorsque la maladie est avancée, les buis atteints présentent des zones défoliées.

La fréquence et l'intensité sont supérieures à 2014, 2015, 2019 et inférieures à 2013.



6) Oïdium sur chêne et platane (*Microsphaera alphitoides* - *Erysiphe platani*)



Description : Ce champignon hiverne principalement entre les écaïlles des bourgeons et plus rarement dans les feuilles tombées au sol. A la fin du printemps, un feutrage blanc apparaît sur les deux faces des feuilles. L'alternance des périodes estivales sèches et pluvieuses est favorable au développement du champignon. Les gelées tardives favorisent l'action sur l'oïdium. L'oïdium occasionne des dessèchements plus ou moins rapides des feuilles et plus particulièrement sur les jeunes pousses qui apparaissent à partir de juin. Sur des jeunes sujets, celui-ci occasionne d'importants affaiblissements.

La fréquence et l'intensité sont légèrement inférieures à 2018 et 2019.

4 / Ravageurs

- Organismes Réglementés (OR)

1) Les capricornes asiatiques

Capricorne asiatique des agrumes (*Anoplophora chinensis*) € 🏰 🧠

Description : Le capricorne asiatique des agrumes est classé comme organisme de quarantaine dans l'union européenne contre lequel la lutte est obligatoire. Il occasionne des dégâts très importants sur les arbres et arbustes à bois tendre comme les érables, les citrus, les noisetiers, les platanes, les peupliers, les saules, les bouleaux, les marronniers, etc. Cet insecte ne représente pas un danger de santé publique mais peut engendrer des chutes d'arbres.

Rappel : les dégâts occasionnés par les adultes portent essentiellement sur **les racines affleurantes** et la **base du tronc** (jusqu'à 1m environ de hauteur). On retrouve également de la sciure en dehors des galeries (activité larvaire), et des coulures de sève, ce qui facilite leur détection. Ce ravageur a été détecté pour la première fois en France en juillet 2018 à Royan (17). Les mesures de lutte mises en œuvre ainsi que le périmètre concerné par ce foyer sont définies par l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2018 : (<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Capricornes-asiatiques>).



Trous de sortie d'adulte (à gauche) et Larve et adulte *Anoplophora chinensis* (milieu et à droite) – Royan 2018
(Crédits photos : Bernard Guéry et Thierry Aumonier - DRAAF Nouvelle-Aquitaine)

Afin d'assurer une meilleure prospection du foyer de Royan, le SRAL Nouvelle-Aquitaine a fait appel à une équipe cynophile de Suisse travaillant dans toute l'Europe. Ce groupe d'experts, les maitres-chiens et leurs chiens, nous apporte ainsi leur aide tous les ans en partageant avec nous leurs connaissances et expériences.



L'équipe cynophile (en haut à droite)

Csilla à la recherche d'*Anoplophora chinensis* parmi les érables (à gauche)

Lory renifle la sciure pendant l'entraînement (à droite)

Crédits photos : Anoplophora Spürhunde Schweiz® - Royan 2020

En 2020, aucune détection d'*Anoplophora chinensis* n'a été faite, ni sur le foyer de Royan, ni dans les espaces verts prospectés dans le cadre de la surveillance officielle.

Capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) € 🏰 🧯

Description : Comme son homologue cité ci-dessus, ce capricorne est classé comme organisme de quarantaine dans l'union européenne contre lequel la lutte est obligatoire. Il occasionne des dégâts très importants sur les arbres et arbustes à bois tendre comme les érables, les marronniers, les platanes, les peupliers, les saules, les bouleaux, etc. Il ne représente pas un danger de santé publique mais peut engendrer des chutes d'arbres.

Rappel : les dégâts occasionnés par les adultes portent essentiellement sur **le tronc** (à partir d'1m environ de hauteur) et **les branches**. On retrouve également de la sciure en dehors des galeries, et des coulures de sève, ce qui facilite leur détection.

En 2020, aucune présence d'*Anoplophora glabripennis* n'a été détectée lors des inspections réalisées sur les sites d'observations de Nouvelle-Aquitaine. Cependant, il faut signaler la présence de foyers d'*A. glabripennis* en régions Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire et Corse.

Evaluation du risque : Pour ces deux capricornes asiatiques, la plus grande vigilance est de mise à la surveillance des feuillus à bois tendre afin de détecter la présence d'adultes, de trous d'émergences ou de sciure sur les troncs, les racines affleurantes ou les branches. Les capricornes asiatiques se disséminent dans les foyers par les vols d'adultes ou par le biais d'introduction de végétaux déjà infestés par des larves. Examinez attentivement vos arbustes avant de les planter. Ne pas sortir de bois (déchets compris) en dehors des zones de foyers, afin de ne pas étendre la zone infestée. **La découverte de tout symptôme** correspondant aux descriptions ci-dessus **doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou FREDON Nouvelle-Aquitaine pour mettre rapidement en œuvre un plan d'éradication.**

2) Acarien (*Aculops fuchsiae*) € 🏰 🕸

Description : Il est uniquement inféodé aux fuchsias. Il vit et se reproduit dans les plis des tissus atteints et il provoque par ses piqûres des galles sur le feuillage et les bourgeons. Les symptômes qu'il provoque sont le signe de sa présence car cet acarien n'est pas visible à l'œil nu. Après un flétrissement des bourgeons terminaux, les feuilles se couvrent d'un voile blanc. Les galles apparaissent et elles prennent une teinte rougeâtre. Les fleurs finissent par se déformer et toute nouvelle croissance est stoppée. Les fuchsias contaminés finissent par mourir.

Rappel : Il n'existe aucun moyen de lutte efficace. Une fois la détection confirmée, il est nécessaire de brûler les végétaux atteints (selon la réglementation en vigueur).



Dégâts sur fuchsia – 2017 (Crédits photos : H. Hantzberg – FREDON Nouvelle-Aquitaine)

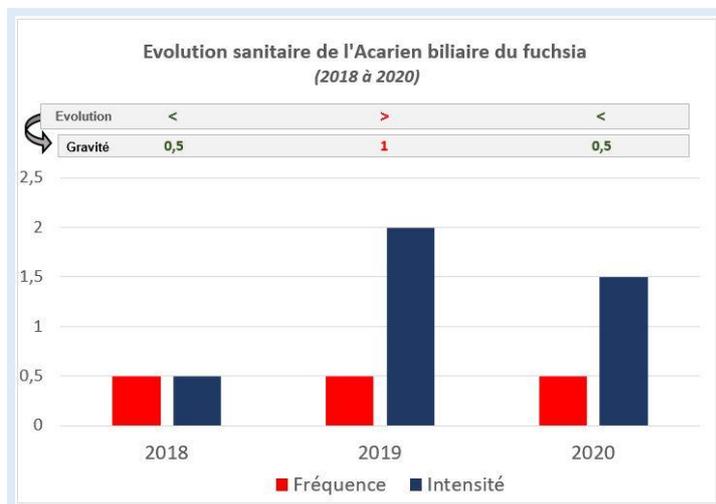
Cycle biologique

| | Janv | Fév | Mar | Avr | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|------|-----|-----|-----|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Ponte | | | | | | | | | | | | |
| Larves | | | | | | | | | | | | |
| Nymphe | | | | | | | | | | | | |
| Adultes | | | | | | | | | | | | |
| Ponte | | | | | | | | | | | | |

Observation du réseau : En 2020, cinq signalements ont été rapportés en Nouvelle-Aquitaine sur 5 communes.

En 2020, la fréquence est égale mais l'intensité est inférieure par rapport à l'année 2019.

Evaluation du risque : Une vigilance est de mise à la surveillance des fuchsias. **La découverte de tout symptôme** correspondant à la description ci-dessus doit **impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL, ou FREDON Nouvelle-Aquitaine pour mettre rapidement en œuvre un plan d'éradication.**



3) Charançon rouge du palmier (*Rhynchophorus ferrugineus*) € 🏰 🕒

Description : La période de vol des adultes s'étend de **mars à octobre**. Ces derniers, de couleur brun-rouge (3-4 cm de long avec un rostre incurvé), pondent à la base des jeunes palmes ou sur les blessures du tronc. Deux à cinq jours après la ponte (chaque femelle peut pondre entre 200 et 300 œufs), les larves émergent et causent des dégâts en se nourrissant des tissus vasculaires à l'intérieur des palmes et du stipe. En fin de cycle, elles se nymphosent dans un cocon construit à base de fibres de palmier. Une fois les adultes sortis, le cycle reprend.

Comparaison de cocons

Crédit photo : L. Paulhac (FREDON Nouvelle-Aquitaine)



Charançon rouge adulte - La Tremblade 2018 - Crédit photo : L. Paulhac (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Encoches sur palmes de *Phoenix canariensis* (03/12/19) à La Tremblade (17) - Crédit Photo : S. Llobet (FREDON Nouvelle-Aquitaine)



Rappel : Originaire d'Asie, il apparaît au Moyen Orient à partir des années 80, puis se dissémine rapidement en Europe (par les échanges commerciaux). Il est repéré en Espagne (1992), en Italie (2004), puis en Grèce et en France (2006). En Nouvelle-Aquitaine, un foyer a été détecté en Charente-Maritime en 2018. Cette détection a été réalisée sur deux palmiers en jardins privés. Le foyer a été rapidement assaini.

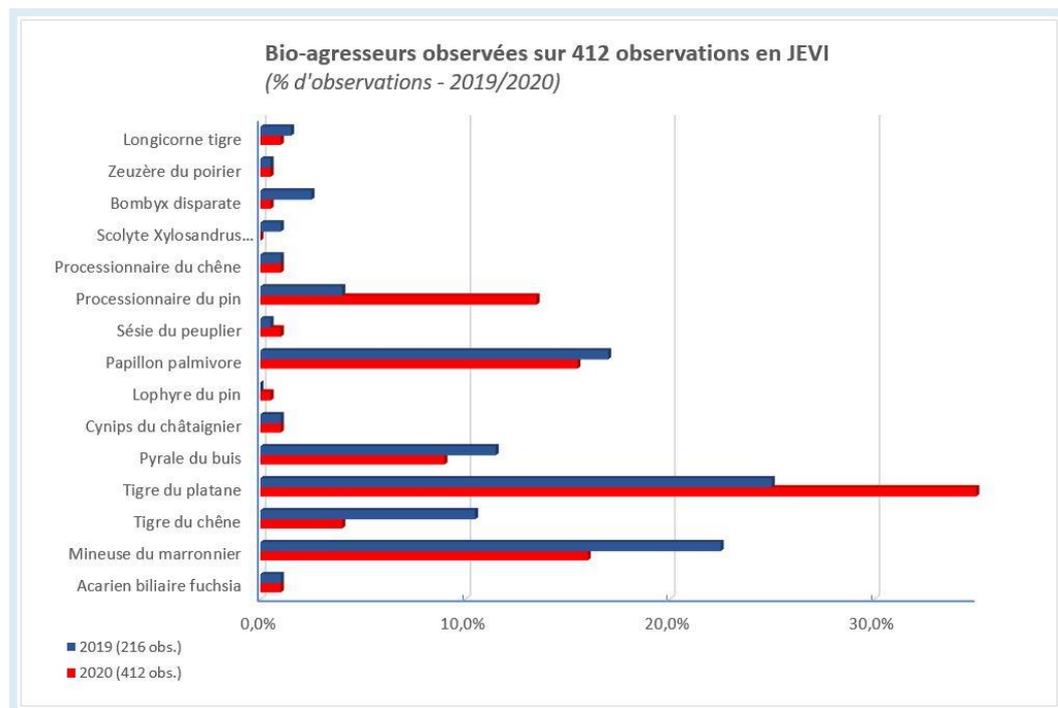
Observations du réseau : À la suite de la détection de ce ravageur fin 2018, deux pièges ont été installés à La Tremblade (17) et à Arvert (17). **En 2019, lors d'une inspection du site de La Tremblade** où avait été découvert le foyer, des symptômes de présence ont été repérés sur l'un des trois palmiers restants : désaxement du palmier et encoches sur les palmes.

En 2020, aucun symptôme de présence du charançon rouge du palmier n'a été découvert. La fréquence et l'intensité des attaques liées à ce ravageur sont donc inférieures à 2019.

Evaluation du risque : La vigilance est de mise en zone littorale concentrant les plus importantes populations de palmiers sensibles du genre Phoenix. **La découverte de tout symptôme** correspondant au ravageur ci-dessus doit **impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou FREDON Nouvelle-Aquitaine, pour mettre rapidement en œuvre un plan d'éradication.**

• Organismes Non Réglementés (ONR)

Comparaison du pourcentage d'observations pour chaque ravageur 2019 / 2020



Cette année, le tigre du platane, la mineuse du marronnier et la pyrale du buis sont les plus observés en Nouvelle-Aquitaine, avec toutefois une baisse d'intensité pour la mineuse du marronnier et la pyrale du buis. Sur un total de **412** observations, on constate une augmentation de la présence de la processionnaire du pin, du papillon palmivore, du tigre du platane, du tigre du chêne et l'apparition de la sésie du peuplier et du lophyre du pin sur notre territoire.

Organismes les + fréquemment observés en 2020



1) Papillon palmivore (*Paysandisia archon*) € 🏰 🕒

Description : la période de vol des adultes s'étale de mai à septembre. Les œufs pondus par les femelles vont rapidement éclore et les larves naissantes vont pénétrer dans le palmier. Les symptômes de l'attaque d'un papillon palmivore sont des perforations des palmes et la présence de trous et de sciure en bas du palmier.

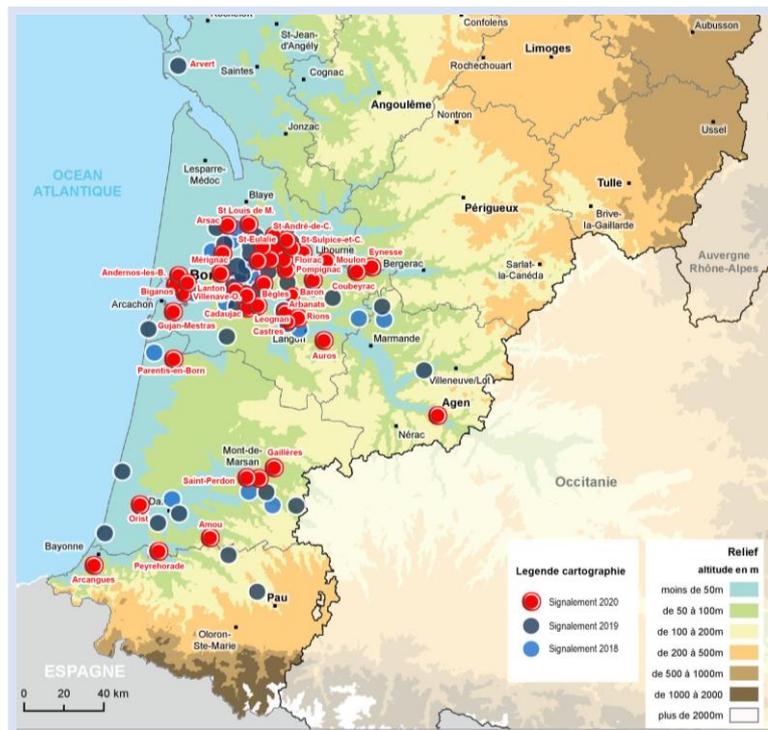
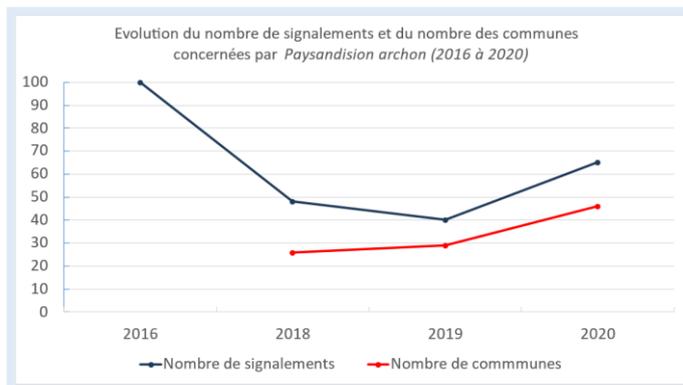
Adulte *Paysandisia archon* - Crédit Photo : Philippe Vermandel 2016 (Bordeaux Métropole)



Cycle biologique

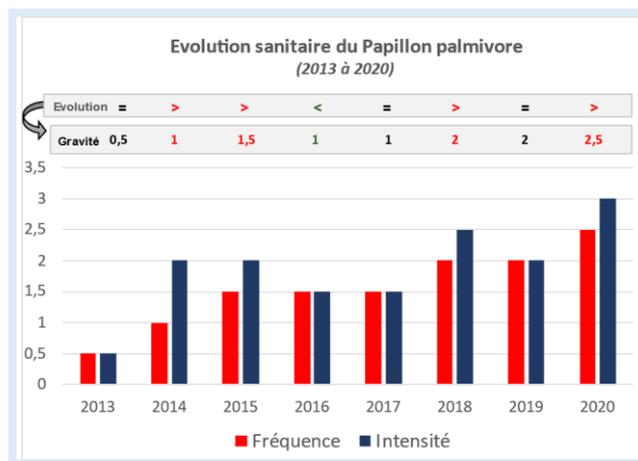


Le graphique ci-contre présente l'évolution du nombre de signalements depuis 2016 ainsi que le nombre de communes concernées par la présence de *Paysandisia archon*.



Cartographie de l'évolution des signalements 2018 à 2020
- Crédit photo : Jessica Rodriguez (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Observations du réseau : Cette année, **65 signalements** ont été comptabilisés dans **46 communes** uniquement sur le territoire de l'ex-Aquitaine. Ce ravageur continue sa progression et de nombreuses attaques ont été signalées tout au long de l'année avec quelques pertes de palmiers. Les signalements et l'évolution sont illustrés sur la carte ci-contre.



2) Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)



Description : La processionnaire du pin appartient à l'ordre des lépidoptères. Ce ravageur est présent essentiellement sur le pin noir d'Autriche, le pin laricio, le pin maritime, le pin sylvestre, le pin d'Alep, les cèdres, les douglas et les mélèzes. Les papillons sont nocturnes et émergent au cours de l'été. Les chenilles ont une tête noire avec une pilosité roussâtre. Elles vivent en colonie et se déplacent en procession afin de se nymphoser dans le sol.



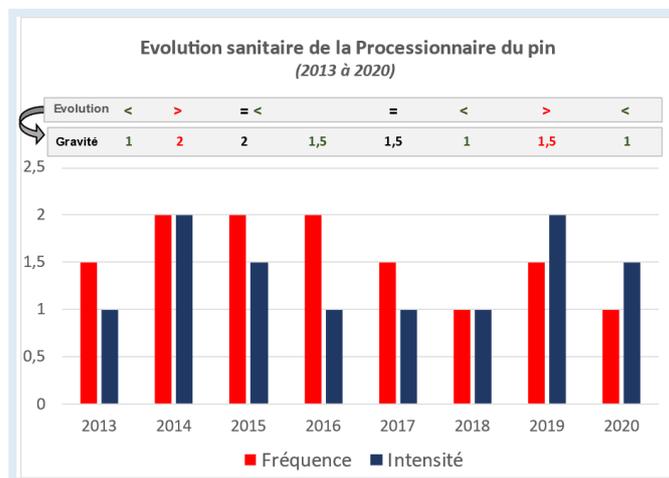
Chenille processionnaire du pin - Crédit Photo : S. Llobet (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Cycle biologique



Rappel : Les chenilles deviennent urticantes à partir du 3^{ème} stade larvaire. Elles posent un problème sanitaire pour les arbres qui en cas de fortes défoliations peuvent s'affaiblir ou dépérir. Elles présentent également **un problème sanitaire pour l'homme** et les animaux de compagnie ou d'élevage en raison des réactions allergiques provoquées par les poils urticants, notamment en cas d'ingestion.

En 2020, 55 signalements ont été comptabilisés sur 27 communes de la région. La fréquence des attaques est moyenne à forte avec une intensité en légère diminution. La fréquence et l'intensité des attaques liées à ce ravageur sont plutôt inférieures par rapport à 2019 et comparables aux années 2013 et 2018 en termes de gravité.



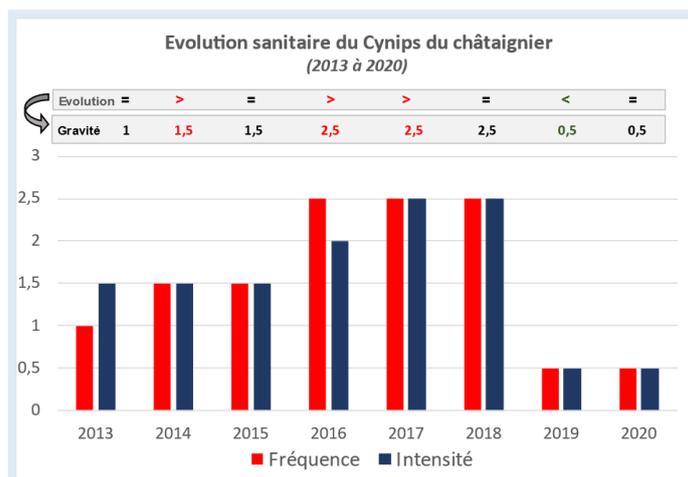
3) Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) € 🍷

Description : L'adulte a un corps noir avec des pattes et la base des antennes jaunes. Le cynips provoque des galles qui entraînent la déformation des feuilles et perturbe la floraison et la fructification. Il s'attaque uniquement aux châtaigniers.

Cycle biologique

| | Janv | Fév | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|------|-----|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Ponte | | | | | | | | | | | | |
| Larves | | | | | | | | | | | | |
| Adultes | | | | | | | | | | | | |

Observations du réseau : Bien installé dans la région, il a été surtout observé en ville sur le secteur Limousin en 2019. **En 2020**, les observateurs nous ont communiqué 4 signalements sur 4 communes. Un foyer a été observé sur un hectare de châtaignier au Château de Siaurac (33) et environ 10 hectares atteints chez des particuliers dans la commune de Tayac (33). **La fréquence et l'intensité sont égales à celles de 2019.** Les lâchers de *Torymus* réalisés depuis 2015 permettent de réguler les populations de cynips, ceci se confirme également en verger.



4) Scolyte (*Xylosandrus crassiusculus*) € 🏰 🍷

Description : Les adultes creusent des galeries dans les branches et le tronc, ce qui entraîne une expulsion de sciure blanche sous la forme de cylindres compacts. Ces symptômes caractéristiques apparaissent plutôt l'été. Cet insecte de 2 à 3 mm de long est très polyphage et s'attaque à tous les feuillus.

Bien que peu de données soient disponibles sur l'impact de ce ravageur, il ne semble pas provoquer de mortalité brutale de l'arbre mais un déclin progressif.

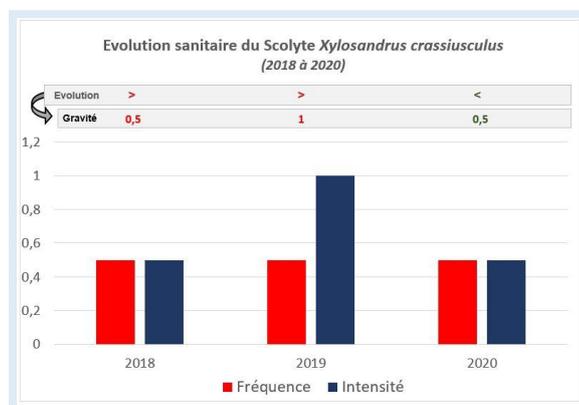
Rappel : Ce ravageur est originaire d'Asie. Il est également signalé en Afrique, en Amérique du Nord et plus récemment en Italie notamment en Toscane (2003), en Ligurie (2007) et en Vénétie (2009) puis également en Espagne (2017).



Femelle *X. crassiusculus*
 (Crédit photo : J.R Baker et S.B. Bambara, N.C. State University, forestryimage.org)

Observations du réseau : La mission Santé des Forêts de la DRAAF-SRAL Nouvelle-Aquitaine signale la présence de *Xylosandrus crassiusculus* dans les Pyrénées-Atlantiques en 2018. Ce scolyte a été piégé dans le bois de Guiche (64) dans un environnement de chênes, châtaigniers et trembles. En 2019, sa présence est signalée dans le département des Landes (Saint-Maurice-sur-Adour) sur lilas des Indes (*Lagerstroemia indica*).

En 2020, la fréquence est égale à 2019 mais l'intensité est inférieure et elle est revenue au niveau de l'année 2018, année de détection de ce nouveau bio-agresseur.



Evaluation du risque : Une vigilance est de mise à la surveillance des feuillus, des arbres fruitiers, des essences forestières et ornementales. **La découverte de tout symptôme** correspondant à la description ci-dessus **doit être remonté au réseau pour éviter son expansion.**

5) Longicorne tigre (*Xylotrechus chinensis*) € 🏰 🪲

Description : Les adultes ornés de zébrures rouges, noires et jaunes rappelant celles des frelons **émergent de mai à juillet**. Leurs larves xylophages forent des galeries dans l'écorce des arbres et mesurent entre 15 à 25 millimètres de long une fois devenues adultes. Il apprécie de préférence les mûriers (*Morus spp.*) avec quelques hôtes potentiels comme les pommiers (*Malus spp.*), les poiriers (*Pyrus spp.*) et la vigne (*Vitis vinifera*). Ce coléoptère est originaire d'Asie (Chine, Corée et Japon). En Europe, des foyers sont présents en Grèce (2007) et en Espagne (2013 et 2018). En France, il est signalé pour la première fois en 2018 sur les communes de Sète (Hérault) et Le Bouscat (Gironde).

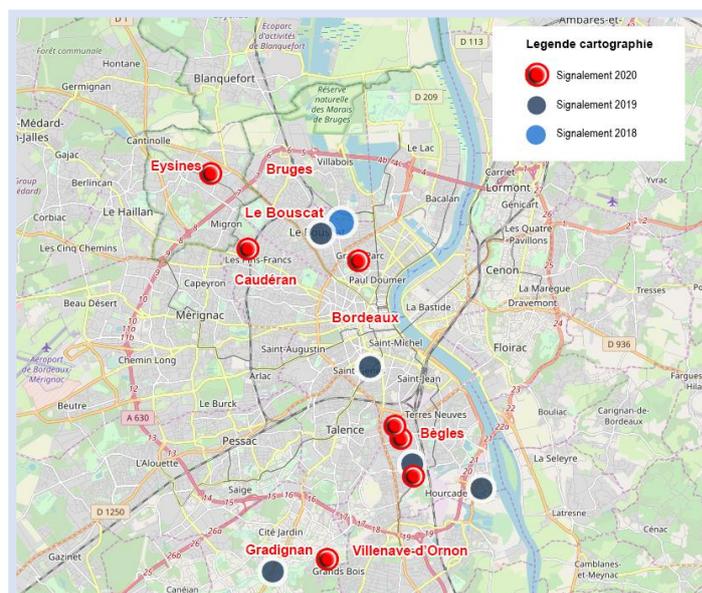
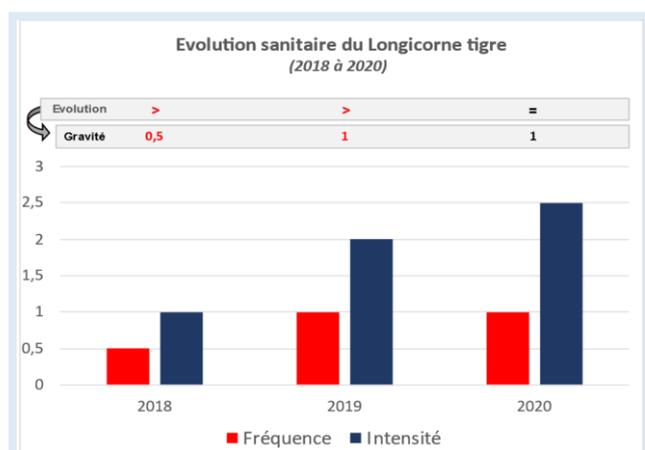


Adulte Xylotrechus chinensis à Bègles en décembre 2020 - Crédit photo : Sylvette Dabadie

Symptômes : Les trous de sortie sont circulaires (≈ 5 à 6 mm) et visibles sur les troncs et branches principales de l'arbre. Des rejets ou coulées de sève peuvent être visibles lorsque les larves se développent.

Observations du réseau : En octobre 2019, nous avons plusieurs signalements sur mûriers platanes en Nouvelle-Aquitaine, dans 5 communes de Gironde (33). **En 2020**, 7 signalements sont signalés en Nouvelle-Aquitaine sur 5 communes limitrophes de Gironde. Tandis que la fréquence est identique à 2019, l'intensité des attaques liées à ce ravageur est supérieure à 2019.

Cartographie de l'évolution des signalements de 2018 à 2020 - Crédit : Jessica Rodriguez (FREDON Nouvelle-Aquitaine)



Evaluation du risque : La plus grande vigilance est de mise à la surveillance des muriers platanes, afin de détecter la présence d'adultes, de trous d'émergences ou de sciure. Ce longicorne se dissémine dans les foyers par les vols d'adultes ou par le biais d'introduction de végétaux déjà infestés par des larves. **La découverte de tout symptôme** correspondant à la description ci-dessus **doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou FREDON Nouvelle-Aquitaine.**

6) Zeuzère du poirier (*Zeuzera pyrina*) € 🏰 🧠

Description : La zeuzère fait partie de la famille des lépidoptères. Elle a une génération par an. L'adulte est un papillon blanc avec des petites taches noires, d'assez grande taille (3 à 4 cm). Son cycle biologique se réalise sur deux ans. Au cours de l'été, la femelle dépose ses œufs dans les anfractuosités des branches ou des jeunes tiges. Après éclosion, les jeunes chenilles se dirigent vers les feuilles puis les bourgeons et les pousses et creusent une galerie en rejetant à l'extérieur des déjections. Ces rejets sont souvent accompagnés d'exsudation de sève. Le dessèchement des branches qui peuvent casser sous l'action du vent est aussi un indice de la présence de chenilles. Fin septembre, les chenilles creusent des galeries verticales pour hiverner. Après hibernation, la larve reprend son activité alimentaire début mai.



Trous de *Zeuzera pyrina* (à gauche), **larve** (au centre), **larve et dégât sur cormier** (à droite) -
Crédit photo : Jérôme Chargelègue (INRAE des Verrines 86 - 2020)

En 2019, elle a été observée sur des jeunes feuillus dans le département de la Vienne (86). Les dégâts étaient importants car les arbres fragilisés ont cassé. **En 2020**, la zeuzère a été signalée deux fois, à Vienne (86) et en Charente-Maritime (17).

7) Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) 🏰 🕸

Description : La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) est inféodée au buis. Cette espèce originaire d'Asie (Chine, Japon et Corée) a été signalée pour la première fois en Allemagne en 2007 puis en France (Alsace) en 2008.

Cycle biologique

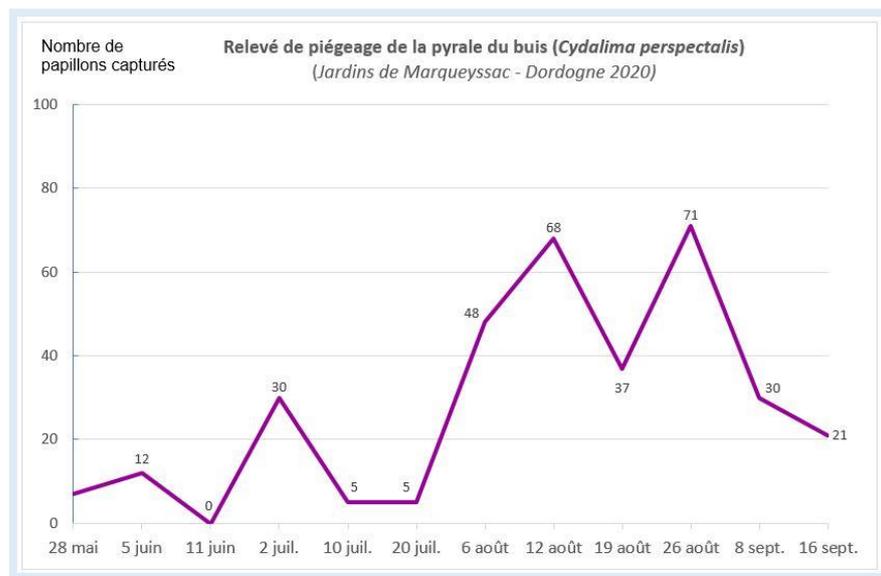
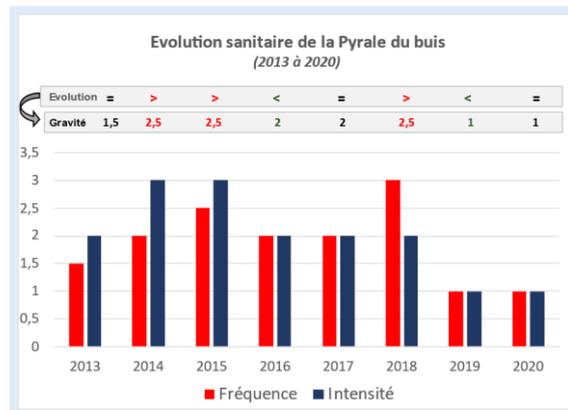
| | Janv | Fév | Mar | Avr | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|------|-----|-----|-----|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Ponte | | | | | | | | | | | | |
| Larves | | | | | | | | | | | | |
| Adultes | | | | | | | | | | | | |



Papillon Pyrale du buis - Crédit photo : Séverine B. (FREDON Aquitaine - 2017)

Observations du réseau : En 2019, on observe que ce ravageur est en régression par rapport aux années précédentes. Beaucoup de buis dévorés ne permettent plus aux pyrales de se propager. **En 2020**, les observateurs ont signalé 37 observations de la pyrale sur 20 communes. La fréquence des attaques est faible à moyenne avec **une intensité en baisse depuis 2018** sur la Nouvelle-Aquitaine grâce à la mise en œuvre de mesures prophylactiques.

Le piégeage par phéromone réalisé par la ville de Cognac confirme cette tendance (3 papillons maximum piégés du 23/07 au 27/07).



Cette année, les Jardins de Marqueyssac en Dordogne (24) nous ont fourni leurs résultats de piégeage réalisé sur 20 sites. Les vols des papillons ont commencé mi-mai pour se terminer fin septembre. La mise en place des pièges (début mai) a été retardée par le Covid-19.

Les effectifs de piégeage ont été plutôt moyens cette année, avec un maximum de 68 papillons piégés le 26/08.

8) Bombyx disparate (*Lymantria dispar*)



Description : A partir du 4^{ème} stade, la reconnaissance des chenilles est facilitée par l'apparition d'ornementations dorsales bleues et rouges. Bien qu'elles présentent une nette préférence pour les chênes, elles sont très polyphages (feuillus et résineux). Les défoliations ne provoquent pas, en général, la mortalité directe des arbres mais elles peuvent largement compromettre la reprise de jeunes plantations.

Des défoliations totales et successives peuvent cependant constituer un facteur d'affaiblissement, en particulier si ces défoliations sont suivies par une attaque plus ou moins importante d'oïdium (sur chêne).

Cycle biologique

| | Janv | Fév | Mar | Avr | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|------|-----|-----|-----|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Ponte | | | | | | | | | | | | |
| Larves | | | | | | | | | | | | |
| Adultes | | | | | | | | | | | | |



Bombyx disparate sur myrtille – 2019, Le Temple (33) - Crédits photo : Olivier Bray (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Contrairement aux processionnaires du pin et du chêne, les chenilles de bombyx disparate ne possèdent pas de poils urticants, mais leur contact avec la peau est désagréable.

Observations du réseau : En 2019, ce ravageur a pullulé sur toute la France, plusieurs signalements d'attaques ont été faits dans les forêts de chênes dans l'ex-Poitou-Charentes, sur des myrtilles et même sur hamamélis.

En 2020, l'intensité est supérieure à l'année 2019 mais la fréquence est égale à celle de 2019. Il n'a été observé que sur une seule commune de Gironde (33). En forêt, la mission Santé des Forêts a constaté une présence fréquente de ce ravageur en Vienne (86).

9) Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)



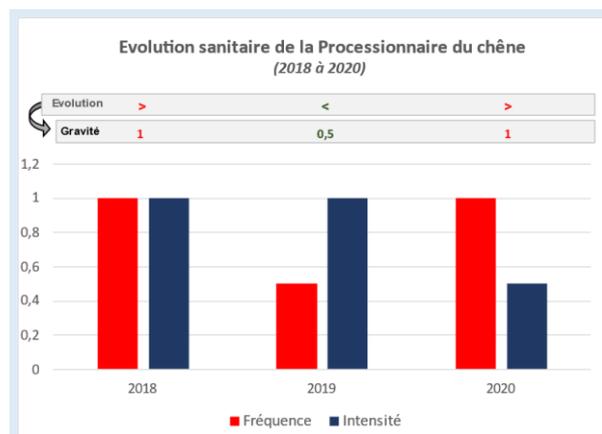
Description : Les chenilles de couleur gris clair avec une bande dorsale noire peuvent atteindre 40 mm de long. Elles sont très urticantes pour les humains et les animaux et on les observe en avril ou elles se dirigent en procession vers les extrémités des rameaux pour construire leurs cocons. Ces nids peuvent occuper plusieurs emplacements : accolés au tronc, suspendus sous une branche ou installés au niveau des coupes d'élagage. Elles s'alimentent jusqu'en juillet des feuilles de chêne provoquant des défoliations importantes puis elles se nymphosent. Les papillons apparaîtront 30 à 40 jours plus tard.

Cycle biologique

| | Janv | Fév | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|------|-----|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Ponte | | | | | | | | | | | | |
| Larves | | | | | | | | | | | | |
| Adultes | | | | | | | | | | | | |

Observations du réseau : En 2019, d'importantes colonies ont été observées à Limoges (87).

En 2020, 4 signalements ont été rapportés sur quatre communes situées dans les départements de la Haute-Vienne (87) et des Pyrénées-Atlantiques (64).

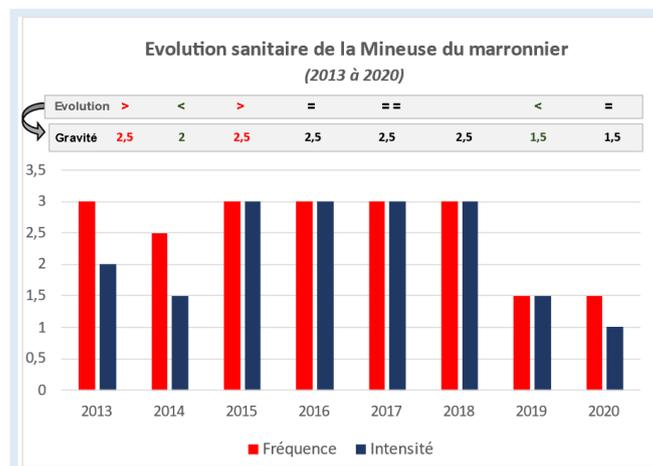


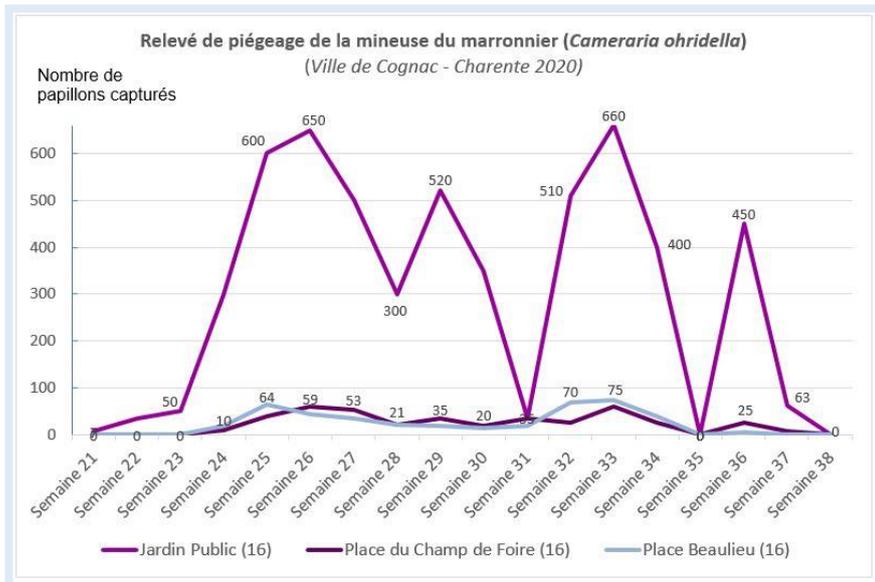
10) Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)



Description : Le papillon de petite taille (3 à 5 mm) est de couleur brun ocre avec des bandes plus claires sur les ailes. Les larves minent les feuilles en formant des galeries de couleur brun roux très repérables. La mineuse passe l'hiver dans les feuilles au sol au stade de chrysalide. Les premiers adultes émergent à partir d'avril et sont alors observables sur les troncs. Signalé en France depuis 2011, ce petit papillon crée des dommages esthétiques importants sur le marronnier d'inde (*Aesculus hippocastanum*) et d'autres espèces de marronniers. Les arbres atteints présentent un brunissement des feuilles pouvant aller jusqu'à leur chute prématurée en été ainsi que la chute des nouvelles feuilles apparues en automne lors de fortes attaques.

Observations du réseau : La présence de ce ravageur est toujours généralisée dans les parcs et jardins publics ainsi que dans les jardins des particuliers. Durant l'année 2019, les dégâts engendrés par les mines sur les feuilles de marronniers ont été très importants sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. **En 2020**, de nombreux signalements ont été faits (65 signalements sur 38 communes). La fréquence est identique à celle de 2019 mais l'intensité a diminué en 2020 à la suite de la forte pluviométrie du début de printemps.





Cette année, la ville de Cognac en Charente (16) nous a transmis ses résultats de piégeage sur trois sites.

Le site du jardin public a piégé un grand nombre de papillons cette année (660 papillons) à la mi-août. Les vols des papillons ont commencé fin mai pour se terminer mi-septembre.

Sur les 2 autres sites, les vols ont commencé mi-juin pour se terminer également mi-septembre. Le nombre de papillons piégés est beaucoup plus faible (60 et 75 papillons) à la mi-août.

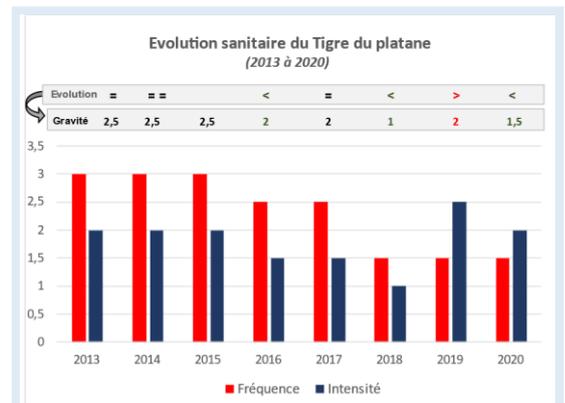
11) Tigre du platane (*Corythucha ciliata*)



Description : Les tigres passent l'hiver sous l'écorce des arbres. En avril, les adultes entament leur migration de l'écorce vers le houppier. Ils sont visibles sous les feuilles en mai (les larves ne sont pas encore présentes). De juin à septembre, larves et adultes cohabitent sous les feuilles. Les symptômes de dépigmentation liés à l'action de nutrition des adultes sont bien visibles. Fin-septembre – début octobre, ils entament leur migration vers l'écorce pour passer l'hiver.

Observations du réseau : En 2019, la pression de ce ravageur était supérieure à celle de 2018 sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

En 2020, le tigre du platane a été observé 145 fois sur 46 communes. La pression de ce ravageur est légèrement inférieure à l'année 2019.



12) Punaise réticulée ou tigre du chêne (*Corythucha arcuata*)



Description : Originnaire d'Amérique de l'Ouest, cette punaise est reconnaissable par l'aspect réticulé de son thorax et de ses élytres. L'adulte mesure environ 3,5 mm et vit sur la face inférieure des feuilles.

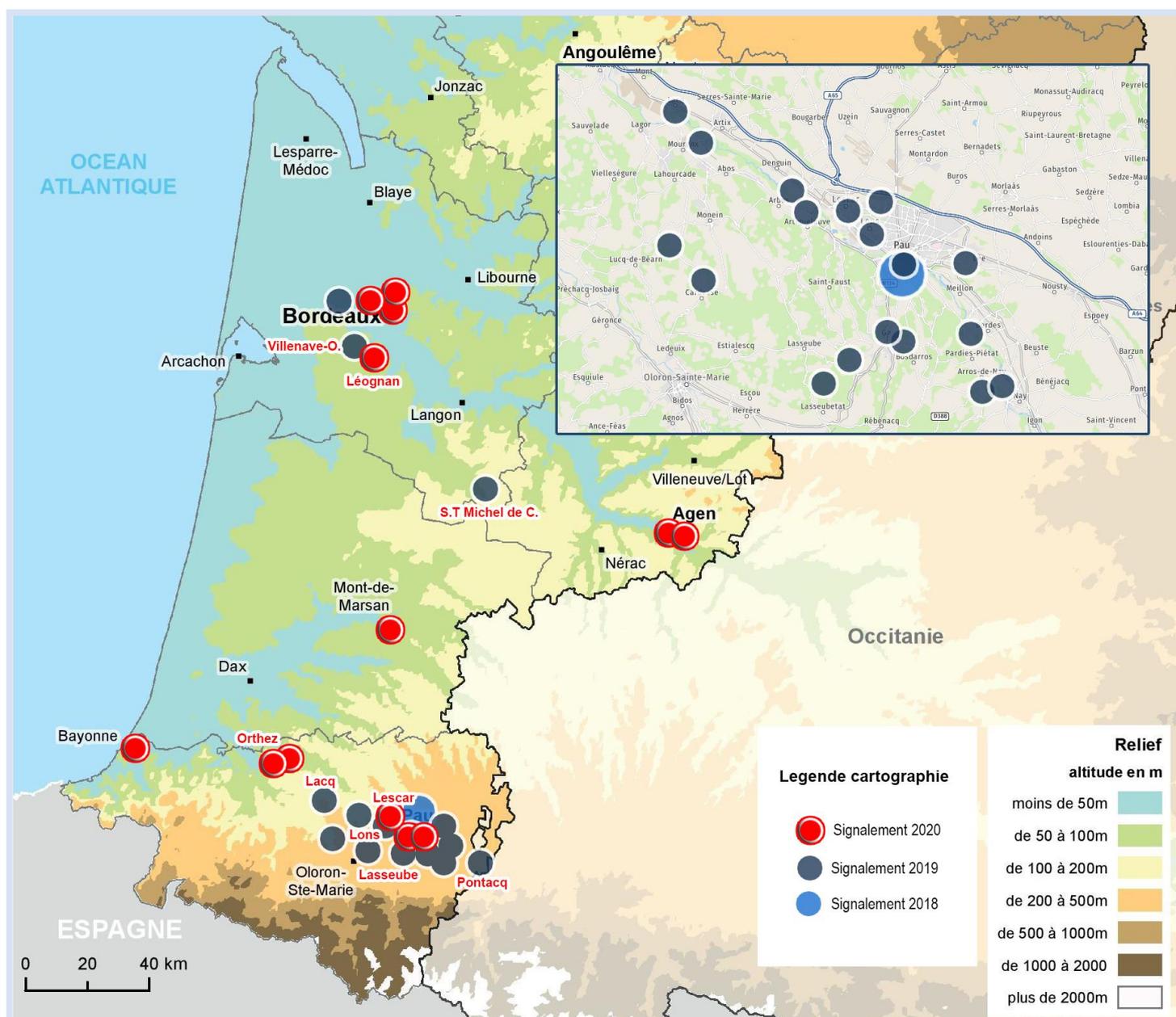
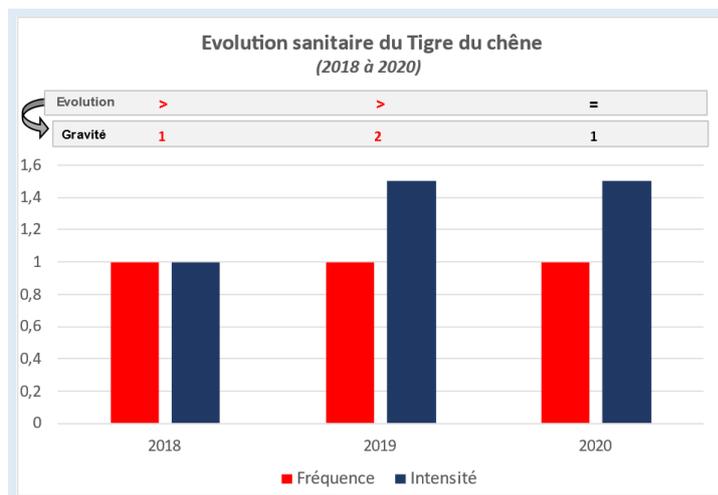
En 2017, la punaise réticulée du chêne a été observée pour la première fois en France, dans la région de Toulouse (31). En Nouvelle-Aquitaine, elle a été détectée pour la première fois en 2018 à Pau (64).



Punaise réticulée du chêne sur feuille de chêne – Bordeaux (33) - Crédits photo : Pierrette Koppe

Observations du réseau : Les secteurs signalés en 2018 présentaient toujours une forte fréquence d'attaque de ce ravageur. En 2019, quelques foyers ont été repérés en Gironde (33) mais dans l'ensemble c'est la région ex-Midi-Pyrénées qui était la plus touchée.

En 2020, 16 signalements ont été rapportés sur 8 communes en Nouvelle-Aquitaine, tous sur le territoire Aquitain. La fréquence et l'intensité des attaques liées à ce ravageur sont égales à 2019.



Zone d'attaque de la punaise réticulée du chêne en 2018 - 2020 - Crédit : J. Rodriguez (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

13) Sésie du peuplier (*Sesia apiformis*)



Description : L'adulte mesure 45 millimètres environ et mime l'apparence d'un frelon avec son abdomen jaune à rayures noires. La chenille est de couleur blanc crème avec une tête marron. A son dernier stade larvaire, elle mesure de 50 à 60 millimètres. Les symptômes de présence de ce papillon sont localisés à la base du tronc : trou de sortie circulaire laissant souvent apparaître une mue nymphale dans l'orifice d'émergence et cordon de sciure rougeâtre s'échappant des orifices. Ses hôtes habituels sont les peupliers mais il est possible qu'elle s'attaque aussi aux bouleaux. La ponte a lieu au niveau du collet de fin mai à fin août. Les chenilles creusent dans l'écorce pour y hiverner. Au printemps suivant, elles creusent des galeries en général descendantes, parfois jusqu'aux racines. L'émergence des adultes se fait près du sol au cours de l'été.



Adulte *Sesia apiformis* - Crédits photo : D. Morel (site internet INPN/MNHN)

Observations du réseau : Nous n'avons pas de données d'observation pour ce papillon avant 2020 en Nouvelle-Aquitaine. **En 2020**, 5 signalements ont été rapportés sur 5 communes situées dans les départements de Charente, de Dordogne, des Landes, du Lot et Garonne et des Pyrénées-Atlantiques. La fréquence et l'intensité pour ce ravageur sont faibles en 2020 (niveau d'attaque de 10%), sauf pour le département du Lot et Garonne (niveau d'attaque de 80 à 100%).

14) Lophyre du pin (*Diprion pini*)



Description : La lophyre du pin consomme les aiguilles des pins. Les fausses chenilles ou larves sont de couleur ivoire à vert pâle avec une tête rousse. Elles mesurent 25 millimètres en fin de développement. Elles sont grégaires au début de leur développement. Ce n'est qu'à leur dernier stade larvaire qu'elles se dispersent et qu'elles tissent leur cocon pour se nymphoser. Les symptômes de présence de cet hyménoptère sont des défoliations importantes au printemps. Elles sont tellement voraces qu'en été toutes les aiguilles sont consommées. Ses fausses chenilles ont la particularité de se tenir en « S » lorsqu'elles se sentent en danger et qu'elles veulent impressionner.



Larves *Diprion pini* (à gauche), **adulte *Diprion pini*** (à droite) - Crédits photo : site internet Ephytia

Cycle biologique

| | Janv | Fév | Mar | Avr | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|---------|------|-----|-----|-----|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| Ponte | | | | | | | | | | | | |
| Larves | | | | | | | | | | | | |
| Nymphe | | | | | | | | | | | | |
| Adultes | | | | | | | | | | | | |

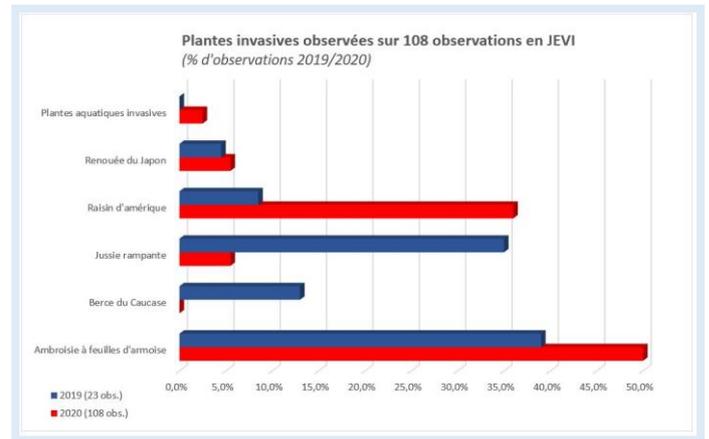
Observations du réseau : Nous n'avons pas de donnée d'observation pour cet hyménoptère avant 2020 en Nouvelle-Aquitaine. **En 2020**, il a été signalé sur une commune de la Vienne (86). La fréquence pour ce ravageur est faible mais l'intensité est importante en 2020 (niveau d'attaque à 80% du houppier).

4 / Les plantes envahissantes

| | Les plantes invasives de la liste OEPP observées en 2020 | Proportion d'observations 2020 | Indice du niveau d'attaque | | | | Indice Fréquence 2020 | Indice Gravité 2020 | obs./Rav. 2019 | Moyenne Intensité d'attaque 2019 | Indice Fréquence 2019 | Indice de gravité 2019-2020 | | |
|------------------|--|--------------------------------|----------------------------|----|----|----|-----------------------|---------------------|----------------|----------------------------------|-----------------------|-----------------------------|----------------------------------|---|
| | | | nb total obs. | 1 | 2 | 3 | | | | | | | Moyenne Intensité d'attaque 2020 | |
| P. envahissantes | Observations plantes invasives confondues | 100% | 108 | 39 | 27 | 42 | 1,5 | | | | | | | |
| | Ambroisie à feuilles d'armoise | 50,0% | 54 | 20 | 11 | 23 | 2,5 | 1,5 | 3 | 39,0% | 1,5 | 0,5 | 3 | > |
| | Berce du Caucase | 0,0% | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 13,0% | 1,5 | 0,5 | 2 | < |
| | Jussie rampante | 5,5% | 6 | 1 | 3 | 2 | 2,5 | 0,5 | 1 | 35,0% | 2,5 | 0,5 | 3 | = |
| | Raisin d'amérique | 36,0% | 39 | 16 | 11 | 12 | 1,5 | 1 | 3 | 8,5% | 1 | 0,5 | 1 | > |
| | Renouée du Japon | 5,5% | 6 | 2 | 1 | 3 | 1 | 0,5 | 1 | 4,5% | 1 | 0,5 | 1 | = |
| | Plantes aquatiques invasives | 2,5% | 3 | 0 | 1 | 2 | 2 | 0,5 | 1 | 0,0% | 0 | 0 | 0 | > |

Cette année l'ambroisie à feuille d'armoise, la jussie rampante et le raisin d'Amérique sont les plus observés en Nouvelle-Aquitaine. Des plantes aquatiques invasives tel que l'élodée de Nuttall, la sagittaire à larges feuilles et le grand lagarosiphon ont également été signalées dans l'ex-Limousin.

Sur le total de **108** observations, on constate cette année une augmentation de l'ambroisie à feuille d'armoise et du raisin d'Amérique sur l'ensemble du territoire.



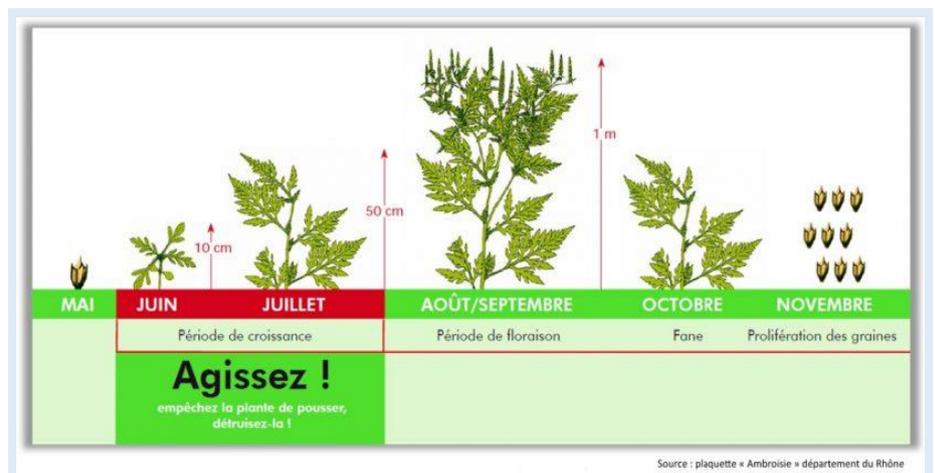
1) Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)



Description : L'ambroisie pose un problème sanitaire et environnemental. Son pollen est très allergisant. Le pic de pollen d'ambroisie se situe en été et au début de l'automne, il convient donc d'intervenir en amont, avant la floraison, et sur le long terme, car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe. La plante colonise divers types de terrains : sols nus, bords des routes et des chemins de fer, bords de cours d'eau, gravières, zones de cultures agricoles, terrains vacants, chantiers de construction... Elle apprécie particulièrement les sols nus ou remaniés. Elle pousse très vite et présente une grande tolérance au stress.

L'ambroisie étant une plante pionnière, afin d'éviter son installation dans les espaces verts, il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche mais les couvrir systématiquement (couvert végétal, protection du sol avec des matériaux bloquant la végétation tels que le paillage...).

Rappel : Le cycle biologique de l'ambroisie est présenté ci-contre. Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'Ambroisie doivent être systématiquement détruits dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de route...), la destruction peut se faire par arrachage, tontes ou fauchages répétés.



Participez au réseau Ambroisie :

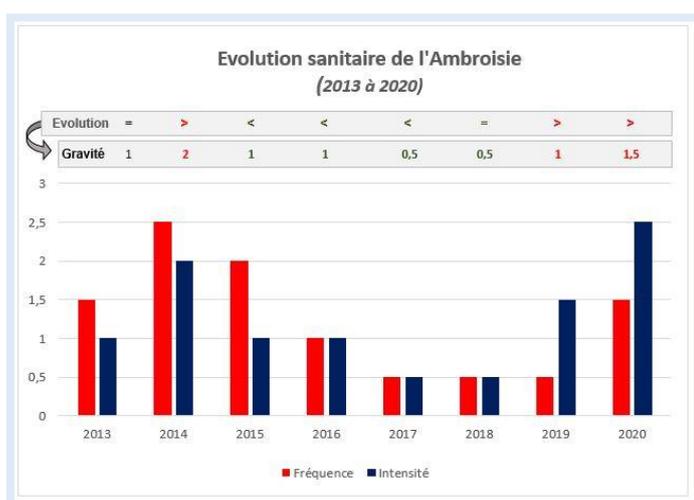
En remontant des signalements :

Pour les départements de l'Ex-Aquitaine, toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :
Mme Gaëlle GUYOT – FDGDON 33 - Tél. : 09.67.01.58.68 (33140 VILLENAVE D'ORNON)
nature.sudouest@gmail.com

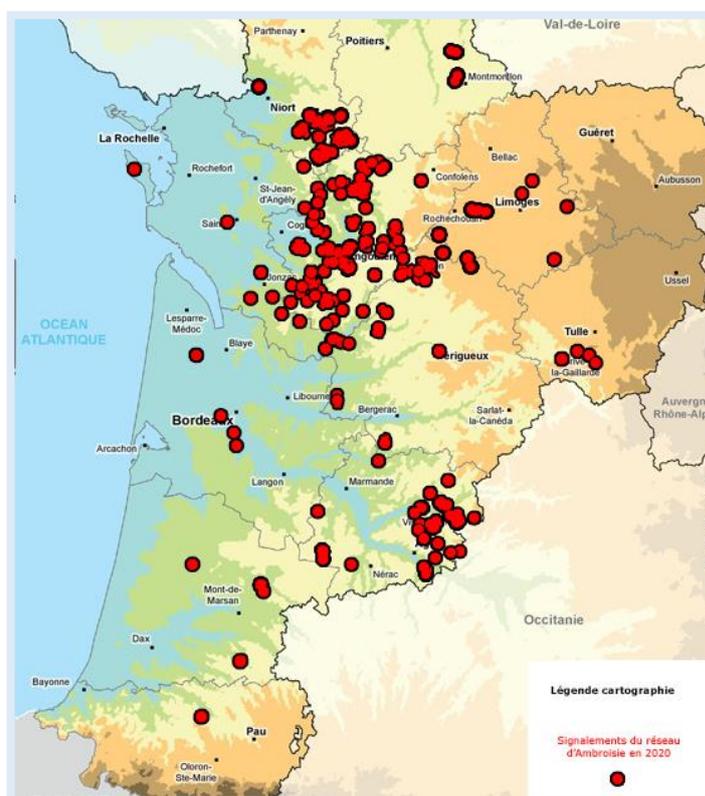
Pour les départements de l'Ex-Limousin, toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :
Mme Christel GOUTIERAS – FDGDON 87 - Tél. : 05.55.04.64.06 (87070 LIMOGES)
christel.goutieras@fdqdon87.fr

Pour les départements de l'Ex-Poitou-Charentes, toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :
Mme Aude MATHIOT – FREDON Nouvelle-Aquitaine - Tél. : 09.77.02.33.38 (16100 COGNAC)
aude.mathiot@fredon-na.fr

Merci de participer au repérage des plantes d'ambroisie et d'en faire le signalement aux contacts ci-dessus ainsi que sur le lien suivant : <http://www.signalement-ambroisie.fr/index.html>



Cette année, la programmation des formations de référents et personnes ressources a été beaucoup perturbée par la crise sanitaire. Cependant des actions ont pu être lancées sur des territoires en front de colonisation ou en région « indemne » (selon l'état actuel des connaissances), notamment en Saintonge romane et dans le Médoc.



Signalements ambroisie 2020 en Nouvelle-Aquitaine
(Réseau Ambroisie : A. Mathiot FREDON Nouvelle-Aquitaine)

On note toujours des signalements d'ambroisie en pied de mangeoire, il s'agit pour les particuliers souhaitant nourrir les oiseaux d'être vigilants sur le contenu des sacs de graines. L'observatoire des ambrosies mène d'ailleurs une enquête à ce sujet :

https://docs.google.com/forms/d/1rqQs0DoDTLwVdHbVHXXFvJwnN53YWiY6LpPq5-uaA4Y/viewform?edit_requested=true

Le nombre de signalements est en baisse cette année par rapport aux deux années précédentes. Cela peut s'expliquer par différents facteurs comme le confinement, les élections municipales et des problèmes de fonctionnement de la plateforme de signalement.

La pression liée à cette adventice est supérieure à 2019 sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

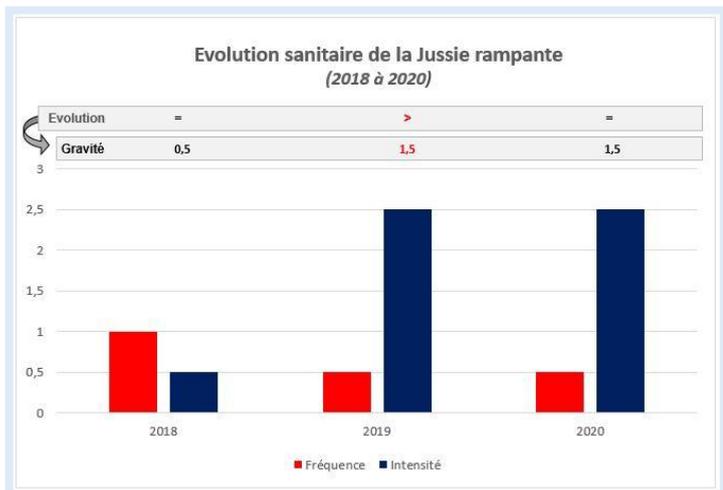
2) Jussie rampante (*Ludwigia peploides*)



Description : Cette plante aquatique a colonisé de nombreuses zones humides européennes. La jussie rampante est une plante herbacée qui se développe à partir de rhizomes, avec une tige florale à port dressé mesurant jusqu'à 0,8 m de hauteur.



Jussie rampante à l'étang municipal d'Uzurat - 2019 - Limoges (87) (Crédits photo : R. Missou - FREDON Nouvelle-Aquitaine)



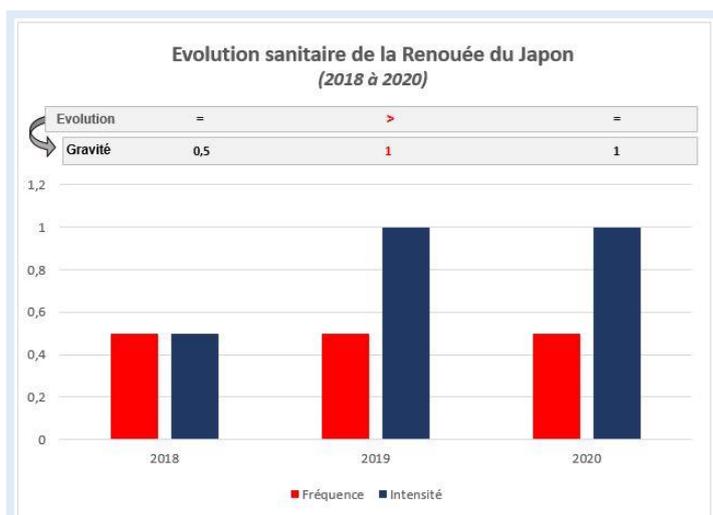
Elle concurrence la flore aquatique immergée en empêchant la pénétration de la lumière vers le fond et en occupant toute la niche écologique. Elle peut contribuer au phénomène de dystrophisation voire de zone morte : en se décomposant, elle produit un déficit en oxygène limitant ou empêchant dans cette zone la survie de la plupart des espèces animales.

La pression liée à cette adventice a baissé par rapport à l'année 2019 sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, mais son intensité et sa fréquence d'attaque reste la même.

3) Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)



Description : les renouées apprécient les milieux frais, riches en azote, comme les berges ou les milieux ruraux. Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire. L'arrachage des plantules permet de limiter la présence de la renouée, mais ne l'éradiquera pas.



Elle est très répandue sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine et notamment dans les Pyrénées-Atlantiques. **La pression liée à cette adventice est égale à l'année 2019.**

4) Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)



Description : cette plante herbacée vivace a des fleurs en forme de grandes ombelles blanches pouvant atteindre 50 cm de diamètre. Elle peut atteindre 5 m de hauteur. La plante est bisannuelle ou vivace selon la rudesse du climat.

Rappel : Par contact, et en cas d'exposition au soleil, la plante, via les substances toxiques qu'elle contient provoque des brûlures de la peau.

Spectaculaire Berce du Caucase - 2019 en Corrèze (19) -
(Crédits photo : R. Missou - FREDON Nouvelle-Aquitaine)

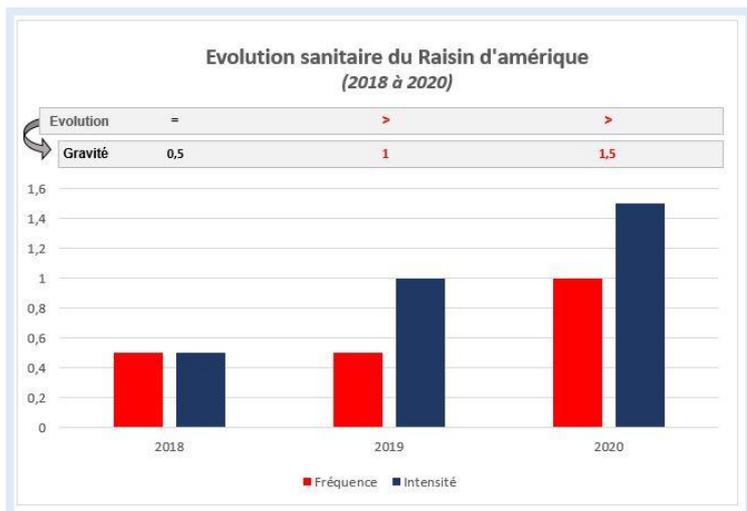
Evaluation du risque : En cas de contact, rincer abondamment la zone touchée et ne plus l'exposer au soleil jusqu'à l'hiver. **La pression liée à cette adventice est inférieure à l'année 2019.**

5) Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana* L.)

Cette plante herbacée vivace est originaire d'Amérique du Nord. Elle peut atteindre 2,5 mètres de hauteur. Ses baies, racines et tiges peuvent avoir un effet toxique par ingestion sur l'homme et les animaux. Sa prolifération entraîne une modification du fonctionnement des écosystèmes et de l'équilibre biologique.



Raisin d'Amérique sur la commune de la Geneytouse (87) (Crédit Photo : R. Missou FREDON Nouvelle-Aquitaine)



Période à risque toute l'année, principalement de mars à octobre. **On observe une présence forte de cette adventice en Nouvelle-Aquitaine en 2020.**

5/ Actualités

1) Informations : les vers plats Plathelminthes terrestres invasifs



Les vers plats ou Plathelminthes terrestres invasifs appartiennent à la famille des *Geoplanidae* et sont encore assez mal connus en France, alors qu'ils s'avèrent être une menace très importante à prendre en compte pour la biodiversité de nos jardins, des espaces verts et des zones urbaines. Ils sont actuellement présents en ex-Aquitaine et dans le département de Charente-Maritime (17).



Vers Obama Nungara à Andernos-les-Bains (33) - (Crédit Photo : B. Viry – Service technique Mairie Andernos les Bains)

En cas de suspicion, merci de nous contacter ou de transmettre vos signalements de Plathelminthes terrestres invasifs aux liens ci-dessous :

<http://eee.mnhn.fr/>

<https://inpn.mnhn.fr/informations/inpn-especes>

Epidémiosurveillance dans les JEVI, synthèses nationales 2010 à 2019 : [https://www.ecophyto-pro.fr/documents/view/195/epidémiosurveillance dans les jevi synthèses nationales](https://www.ecophyto-pro.fr/documents/view/195/epidémiosurveillance_dans_les_jevi_syntheses_nationales)

Rappel sur le guide des protocoles de suivi JEVI : <https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/174/>

Un grand merci aux observateurs du réseau pour l'envoi des informations et de leurs photos tout au long de la saison !

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine finance et pilote ce dispositif de Surveillance Biologique du Territoire. Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des entreprises et des particuliers qui font ponctuellement des signalements, FREDON Nouvelle-Aquitaine.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).